

ÉTA-
TSEI-
VAN-
CIERS

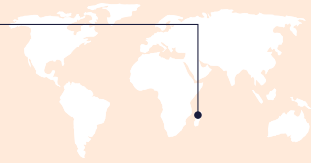


États financiers

•			
UN PAYS / UNE ACTION	204		
Madagascar			
Toamasina Primary School			
7.1 Comptes consolidés 2020 et annexe	206	7.3 Autres informations relatives aux comptes sociaux	271
7.1 Comptes consolidés 2020 et annexe	245	7.3.1 Résultats financiers de Rubis SCA au cours des cinq derniers exercices	271
7.2 Comptes sociaux 2020 et annexe	260	7.3.2 Informations relatives aux délais de paiement	272
		7.4 Rapports des Commissaires aux comptes	273
		7.4.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	273
		7.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	276
		7.4.3 Rapport spécial des Commissaires aux comptes	280

Un pays...

MADAGASCAR



Donner accès à une éducation de qualité à la jeunesse malgache défavorisée

Avenue des
Baobabs,
Madagascar



... une action

TOAMASINA PRIMARY SCHOOL

L'éducation est la base du développement d'un pays, or, à Madagascar, plus de 1,5 million d'enfants ne sont pas scolarisés ou ont abandonné l'école après les trois premières années. Le taux de scolarisation était de seulement 39 % dans les quartiers situés autour des dépôts de Galana à Toamasina. En tant que société citoyenne, Galana a décidé d'apporter sa contribution à l'éducation des enfants avec une vision à long terme et d'agir à la base : fournir aux enfants de ces quartiers défavorisés l'éducation leur

permettant de devenir des hommes et des femmes responsables et acteurs du développement de Madagascar.

L'école *Toamasina Primary School* est située à Tamatave, près du dépôt Galana. Elle accueille 275 élèves du CP au CM2. Pour la rentrée 2020, Galana a mis en place un système de bourse permettant à ses 28 élèves de CM2 ayant obtenu le Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) d'accéder à une éducation secondaire dans les meilleurs collèges de la région.

275

ÉLÈVES ACCUEILLIS PAR
TOAMASINA PRIMARY SCHOOL
EN 2020

28

ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES
DE BOURSES POUR POURSUIVRE
LEURS ÉTUDES SECONDAIRES



© Toamasina Primary School

Rubis à Madagascar

283

COLLABORATEURS



73

STATIONS-SERVICE
SOUS LA MARQUE GALANA

2001

DATE D'IMPLANTATION
DU GROUPE

N° 1

DU MARCHÉ

11 000

TONNES DE GPL
DISTRIBUÉS EN 2020

7.1

Comptes consolidés 2020 et annexe

Bilan consolidé

ACTIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2020	31/12/2019
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	4.3	31 000	31 464
Écarts d'acquisition	4.2	1 219 849	1 245 020
Immobilisations corporelles	4.1	1 148 302	1 067 911
Immobilisations corporelles – droits d'utilisation	4.1	178 542	182 622
Participations dans les coentreprises	9	316 602	
Autres actifs financiers	4.5.1	72 408	169 493
Impôts différés	4.6	14 405	15 778
Autres actifs long terme	4.5.3	10 762	34 360
Total actifs non courants (I)		2 991 870	2 746 648
Actifs courants			
Stocks et en-cours	4.7	333 377	526 628
Clients et autres débiteurs	4.5.4	467 850	611 335
Créances d'impôt		33 463	21 871
Autres actifs courants	4.5.2	20 472	16 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	1 081 584	860 150
Total actifs courants (II)		1 936 746	2 036 582
Total groupe d'actifs destinés à être cédés (III)	3.3		963 856
TOTAL ACTIF (I + II + III)		4 928 616	5 747 086

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres – part du Groupe			
Capital		129 538	125 222
Primes liées au capital		1 593 902	1 480 132
Résultats accumulés		777 611	841 726
Total		2 501 051	2 447 080
Intérêts minoritaires		119 282	146 547
Capitaux propres (I)	4.8	2 620 333	2 593 627
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	4.10.1	894 015	1 130 395
Obligations locatives	4.10.1	141 122	148 117
Consignations d'emballages		127 894	122 335
Engagements envers le personnel	4.12	60 189	56 611
Autres provisions	4.11	142 893	129 236
Impôts différés	4.6	51 103	52 001
Autres passifs long terme	4.10.3	3 975	4 993
Total passifs non courants (II)		1 421 191	1 643 688
Passifs courants			
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4.10.1	367 297	366 881
Obligations locatives (part à moins d'un an)	4.10.1	30 072	34 696
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	459 618	643 256
Dettes d'impôt		22 819	25 894
Autres passifs courants	4.10.3	7 286	17 582
Total passifs courants (III)		887 092	1 088 309
Total passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés (IV)	3.3		421 462
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		4 928 616	5 747 086

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Var	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises			2 889 661	3 974 959
Production vendue de biens et services			1 012 342	1 253 528
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	5.1	- 25 %	3 902 003	5 228 487
Achats consommés	5.2		(2 702 708)	(3 949 764)
Charges externes	5.4		(376 893)	(420 496)
Charges de personnel	5.3		(200 948)	(199 279)
Impôts et taxes			(115 867)	(134 952)
Résultat brut d'exploitation		- 4 %	505 587	523 996
Autres produits de l'activité			1 196	8 654
Amortissements et provisions nets	5.5		(140 058)	(122 942)
Autres produits et charges d'exploitation	5.6		(862)	1 940
Résultat opérationnel courant		- 11 %	365 863	411 648
Autres produits et charges opérationnels	5.7		(77 919)	(7 007)
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat des coentreprises		- 29 %	287 944	404 641
Quote-part de résultat des coentreprises			4 268	
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises		- 28 %	292 212	404 641
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			2 597	5 414
Coût de l'endettement financier brut			(19 396)	(22 614)
Charge d'intérêt sur obligations locatives			(9 188)	(7 552)
Coût de l'endettement financier net	5.8	5 %	(25 987)	(24 752)
Autres produits et charges financiers	5.9		(11 234)	(9 919)
Résultat avant impôt		- 31 %	254 991	369 970
Impôt sur les bénéfices	5.10		(59 470)	(75 503)
Résultat des activités destinées à être cédées	3		101 383	31 795
Résultat net total		- 9 %	296 904	326 262
Résultat net part du Groupe		- 9 %	280 333	307 227
<i>dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe</i>			180 046	279 257
<i>dont résultat net des activités destinées à être cédées, part du Groupe</i>			100 287	27 970
Résultat net minoritaires		- 13 %	16 571	19 035
<i>dont résultat net des activités poursuivies, minoritaires</i>			15 475	15 210
<i>dont résultat net des activités destinées à être cédées, minoritaires</i>			1 096	3 825
Résultat net par action (en euros)	5.11	- 12 %	2,75	3,12
<i>dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, par action</i>			1,77	2,84
<i>dont résultat net des activités destinées à être cédées, part du Groupe, par action</i>			0,98	0,28
Résultat net dilué par action (en euros)	5.11	- 12 %	2,72	3,09
<i>dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, dilué par action</i>			1,75	2,81
<i>dont résultat net des activités destinées à être cédées, part du Groupe, dilué par action</i>			0,97	0,28

État des autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (I)	296 904	326 262
Réserves de conversion (hors coentreprises)	(153 362)	(33 754)
Instruments de couverture	1 674	955
Impôts sur les instruments de couverture	(600)	(318)
Éléments recyclables du résultat des coentreprises	(2 528)	
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat (II)	(154 816)	(33 117)
<i>dont éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat – Activités poursuivies</i>	<i>(159 908)</i>	<i>(36 058)</i>
<i>dont éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat – Activités destinées à être cédées</i>	<i>5 092</i>	<i>2 941</i>
Gains et pertes actuariels	(3 339)	(7 437)
Impôts sur les gains et pertes actuariels	382	1 078
Éléments non recyclables du résultat des coentreprises	(113)	
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat (III)	(3 070)	(6 360)
<i>dont éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat – Activités poursuivies</i>	<i>(3 070)</i>	<i>(6 030)</i>
<i>dont éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat – Activités destinées à être cédées</i>		<i>(330)</i>
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE (I + II + III)	139 018	286 785
Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	126 975	266 858
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	12 043	19 927

État des variations des capitaux propres consolidés

	Actions en circulation (en nombre d'actions)	dont actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Écarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉC. 2018	96 813 744	36 128	121 017	1 350 696	(1 677)	772 684	(45 926)	2 196 787	137 230	2 334 017
Impact 1 ^{re} application IFRS 16						(2 306)		(2 306)	(13)	(2 319)
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANV. 2019	96 813 744	36 128	121 017	1 350 696	(1 677)	770 378	(45 926)	2 194 481	137 217	2 331 698
Résultat global de la période						302 012	(35 154)	266 858	19 927	286 785
Variation de pourcentage d'intérêts										
Paiement en actions						5 382		5 382		5 382
Augmentation de capital	3 363 688		4 205	129 436		408		134 049	3 900	137 949
Actions propres		(14 890)			569	269		838		838
Distribution de dividendes						(154 522)		(154 522)	(14 497)	(169 019)
Autres variations						(6)		(6)		(6)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉC. 2019	100 177 432	21 238	125 222	1 480 132	(1 109)	923 915	(81 080)	2 447 080	146 547	2 593 627
Résultat global de la période						278 555	(151 580)	126 975	12 043	139 018
Variation de pourcentage d'intérêts						(665)		(665)	(26 526)	(27 191)
Paiement en actions						8 799		8 799		8 799
Augmentation de capital	3 453 245		4 316	113 770		397		118 483	(765)	117 718
Actions propres		36 849			(925)	(555)		(1 480)		(1 480)
Distribution de dividendes						(197 965)		(197 965)	(12 007)	(209 972)
Autres variations						(176)		(176)	(11)	(187)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉC. 2020	103 630 677	58 087	129 538	1 593 902	(2 034)	1 012 305	(232 660)	2 501 051	119 282	2 620 333

Tableau de flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	195 521	294 467
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	101 383	31 795
Ajustements :		
Élimination du résultat des coentreprises	(6 712)	(4 170)
Élimination du résultat des amortissements et provisions	189 105	198 127
Élimination des résultats de cession	(84 172)	(6)
Élimination des produits de dividende	(578)	(622)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ⁽¹⁾	54 304	3 962
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	448 851	523 553
Élimination de la charge d'impôt	69 259	89 407
Élimination du coût de l'endettement financier net	28 788	30 546
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	546 898	643 506
Incidence de la variation du BFR*	132 232	(78 097)
Impôts payés	(88 142)	(67 494)
FLUX DE TRÉSorerIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	590 988	497 915
Incidence des variations de périmètre (trésorerie acquise – trésorerie cédée)	(29 955)	64 189
Acquisition d'actifs financiers : branche distribution ⁽²⁾	8 513	(264 131)
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Terminal ⁽²⁾	175 360	
Investissement dans les coentreprises	(96 261)	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(245 396)	(229 775)
Variation des prêts et avances consentis	(28 445)	(419)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 984	6 919
(Acquisition)/cession d'actifs financiers autres	(18 104)	(139 126)
Dividendes reçus	679	1 455
Autres flux liés aux opérations d'investissement ⁽²⁾	232 489	
FLUX DE TRÉSorerIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	3 864	(560 888)

Tableau de flux de trésorerie consolidés (suite)

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2020	31/12/2019
Augmentation de capital ⁽⁶⁾	4.8	118 483	134 050
(Acquisitions)/cessions d'actions propres		(925)	568
Émissions d'emprunts	4.10.1	147 020	601 230
Remboursements d'emprunts	4.10.1	(360 583)	(313 696)
Remboursements des obligations locatives	4.10.1	(38 188)	(21 845)
Intérêts financiers nets versés ⁽³⁾		(29 223)	(28 641)
Dividendes mis en paiement ⁽⁶⁾		(197 965)	(154 522)
Dividendes mis en paiement (participations ne donnant pas le contrôle)		(11 732)	(14 603)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Terminal		(1 654)	
Autres flux liés aux opérations de financement		2 160	972
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(372 607)	203 513
Incidence de la variation des taux de change		(35 127)	(2 043)
Incidence des changements de principes comptables			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		187 118	138 497
Trésorerie des activités poursuivies			
Trésorerie d'ouverture ⁽⁴⁾	4.5.5	860 150	755 969
Trésorerie d'ouverture des groupes d'actifs destinés à être cédés ⁽⁵⁾		34 316	
Variation de la trésorerie		187 118	138 497
Reclassement de la trésorerie des groupes d'actifs destinés à être cédés ⁽⁵⁾	3.3		(34 316)
Trésorerie de clôture ⁽⁴⁾	4.5.5	1 081 584	860 150
Dettes financières hors obligations locatives	4.10.1	(1 261 312)	(1 497 276)
Trésorerie nette de dettes financières		(179 728)	(637 126)

- (1) Dont variations de juste valeur des instruments financiers, écart d'acquisition (dépréciation, cf. note 4.2), etc.
(2) Les incidences des variations de périmètre sont décrites en note 3 de l'annexe aux comptes consolidés.
(3) Les intérêts financiers nets versés incluent les impacts liés aux retraitements des contrats de location (IFRS 16).
(4) Trésorerie hors concours bancaires.
(5) Voir en note 3 les impacts de l'application de la norme IFRS 5 à compter du 31 décembre 2019.
(6) Dont paiement du dividende en actions pour 115 millions d'euros.

* Ventilation de l'incidence de la variation du BFR :			
Incidence de la variation des stocks et en-cours	4.7	188 794	
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs	4.5.4	133 147	
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	(189 709)	
Incidence de la variation du BFR		132 232	

Annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2020

Sommaire

1. Généralités	212	7. Participations ne donnant pas le contrôle	255
2. Principes comptables	212	8. Participations dans les entreprises communes	256
3. Périmètre de consolidation	214	9. Participations dans les coentreprises	257
4. Notes annexes au bilan	222	10. Autres informations	258
5. Notes annexes au compte de résultat	245		
6. Information sectorielle résumée	251		

NOTE 1. Généralités

1.1 INFORMATION FINANCIÈRE ANNUELLE

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Collège de la Gérance le 10 mars 2021 et examinés par le Conseil de Surveillance le 11 mars 2021.

Les états financiers consolidés 2020 ont été établis conformément aux normes comptables internationales publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi

que les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee.

1.2 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **distribution**, spécialisée dans la distribution de carburants et combustibles (en stations-service ou auprès de professionnels), de lubrifiants, de gaz liquéfiés et de bitumes ;
- l'activité **support & services**, qui comprend l'ensemble des activités d'infrastructures, de transport, d'approvisionnement et de

services qui viennent en support au développement des activités aval de distribution et de marketing.

Depuis le 30 avril 2020 (cf. note 3.2.2 de la présente annexe), l'activité **Rubis Terminal** est intégrée dans les comptes du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence. La coentreprise Rubis Terminal Infra est spécialisée dans le stockage de produits liquides en vrac (produits pétroliers, produits chimiques et agroalimentaires) pour des clients commerciaux et industriels.

Le Groupe est présent en Europe, en Afrique et aux Caraïbes.

NOTE 2. Principes comptables

2.1 BASE DE PRÉPARATION

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les justes valeurs relatives aux regroupements d'entreprise, la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, l'évolution des engagements envers les salariés, l'évaluation des autres provisions et les contrats de location (durée d'exercice retenue et taux d'endettement marginaux, décrits en note 4.1.2 de la présente annexe).

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle.

Les résultats et la situation financière de toutes les filiales du Groupe dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation des comptes (à savoir l'euro) sont convertis selon les principes suivants :

- les actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au taux de change moyen ;
- ces écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, au poste « Réserves de conversion » ;
- les écarts de conversion cumulés sont recyclés en résultat en cas de cession ou de liquidation de la participation à laquelle ils se rapportent.

Les écarts d'acquisition et réévaluations à la juste valeur découlant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de cette dernière et convertis aux taux de change en vigueur à la clôture.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux

tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;

- les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

2.2 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE APPLIQUÉ

NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2020

Les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture sont appliqués pour la première fois en 2020 :

Norme/Interprétation		Date d'application obligatoire
Amendements à IFRS 3	Définition d'une activité	1 ^{er} janvier 2020
Amendements à IFRS 16	Aménagements des loyers Covid-19	1 ^{er} juin 2020
Amendements à IAS 1 et IAS 8	Définition de la matérialité	1 ^{er} janvier 2020
Cadre conceptuel	Cadre conceptuel de l'information financière révisé (en remplacement du cadre 2010)	1 ^{er} janvier 2020
Réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) – étape 1	Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7	1 ^{er} janvier 2020

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas eu d'impact matériel sur les comptes du Groupe.

Décision de l'IFRS IC de novembre 2019 (IFRS 16)

La décision de l'IFRS IC sur la détermination de la durée de certains contrats de location et la durée d'amortissement des agencements et installations indissociables des biens

loués a conduit le Groupe à revoir la durée de certains contrats. L'impact sur les droits d'utilisation et les obligations locatives s'élève à 12 millions d'euros et a été comptabilisé au

1^{er} janvier 2020, dans la mesure où celui-ci n'est pas significatif sur le bilan (positions à l'ouverture et la clôture) et le compte de résultat 2019.

NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS APPLICABLES PAR ANTICIPATION SUR OPTION

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2020 ou qui n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne.

Information spécifique à la pandémie Covid-19

La performance du Groupe sur l'année 2020 a été pénalisée par la Covid. Si le mois d'avril 2020 a connu un point extrême de chute d'activité (- 42 %), les mois suivants ont enregistré un retour régulier vers une normalisation doublé d'un accroissement des marges unitaires

permettant de stabiliser le résultat opérationnel courant sur le second semestre (contre un retrait de 21 % au premier semestre).

L'impact sur le résultat brut d'exploitation et le résultat opérationnel courant publiés au 31 décembre 2020 a été estimé à - 63 millions d'euros (contre - 46 millions d'euros estimés à la fin du premier semestre). Cette estimation est calculée en comparant les volumes réalisés en 2020 par rapport à 2019 sur la période d'avril à décembre, indépendamment de la croissance initialement prévue dans les plans d'affaires.

L'activité la plus touchée est celle de l'aviation, alors que les activités GPL (résidentiel et agroalimentaire) ont très bien résisté. Le marché du bitume en Afrique a été globalement insensible à la pandémie mondiale.

La JV Rubis Terminal a démontré une forte résistance tout au long de l'exercice, grâce notamment au retour du *contango* qui a généré une forte demande en capacités de stockage.

Sur l'ensemble de ses filiales, le Groupe n'a pas fait appel aux dispositifs d'aides mis en place par les gouvernements.

NOTE 3. Périmètre de consolidation

Principes comptables

Le Groupe applique, depuis le 1^{er} janvier 2014, les nouvelles normes relatives au périmètre de consolidation IFRS 10, 11, 12, ainsi qu'IAS 28 amendée.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Rubis exerce le contrôle, c'est-à-dire dans lesquelles il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle défini par la norme IFRS 10 est fondé sur les trois critères suivants à remplir simultanément afin de conclure à l'exercice du contrôle par la société mère :

- la société mère détient le pouvoir sur la filiale lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités ayant une incidence importante sur les rendements de la filiale. Le pouvoir peut être issu de droits de vote (existants et/ou potentiels) et/ou d'accords contractuels. L'appréciation de la détention du pouvoir dépend de la nature des activités pertinentes de la filiale, du processus de décision en son sein et de la répartition des droits des autres actionnaires de la filiale ;
- la société mère est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale qui peuvent varier selon la performance de celle-ci ;
- la société mère a la capacité d'exercer son pouvoir afin d'influer sur les rendements.

Partenariats

Dans un partenariat, les parties sont liées par un accord contractuel leur conférant le contrôle conjoint de l'entreprise. L'existence d'un contrôle conjoint est déterminée dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties qui contrôlent collectivement l'entreprise.

Les partenariats sont classés en deux catégories :

- les entreprises communes : il s'agit de partenariats dans lesquels les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont directement des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs liés, relatifs à celle-ci. Les entreprises communes sont comptabilisées selon les intérêts détenus par le Groupe dans les actifs et passifs de chaque entreprise commune ;
- les coentreprises : il s'agit de partenariats dans lesquels les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le Groupe comptabilise ses coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence, conformément à la norme IAS 28.

3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 regroupent les états financiers de Rubis et des filiales listées dans le tableau ci-dessous.

Nom	Siège social	31/12/2020 % contrôle	31/12/2019 % contrôle	31/12/2020 % d'intérêt	31/12/2019 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Rubis	46, rue Boissière 75116 SIREN : 784 393 530	Mère	Mère	Mère	Mère	
Rubis Patrimoine	46 rue Boissière 75116 Paris SIREN : 319 504 106	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Coparef	46, rue Boissière 75116 Paris SIREN : 309 265 965	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Cimarosa	46, rue Boissière 75119 Paris SIREN : 844 648 691	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
RT Invest	33, av. de Wagram 75017 Paris SIREN : 879 569 531	55,00 %		55,00 %		JV (MEE)
Rubis Terminal Infra	33, av. de Wagram 75017 Paris SIREN : 879 860 245	55,00 %		55,00 %		JV (MEE)
Rubis Énergie	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 552 048 811	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz France	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 323 069 112	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social	31/12/2020 % contrôle	31/12/2019 % contrôle	31/12/2020 % d'intérêt	31/12/2019 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Sicogaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 672 026 523	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sigalnor	Route du Hoc 76700 Gonfreville l'Orcher SIREN : 353 646 250	65,00 %	65,00 %	65,00 %	65,00 %	IG
Starogaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 418 358 388	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Norgal	Route de la Chimie 76700 Gonfreville l'Orcher SIREN : 777 344 623	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	JO
Frangaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 491 422 127	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vito Corse	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 518 094 784	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Restauration et Services	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 793 835 430	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Switzerland AG	A Bugeon CH - 2087 Cornaux Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energia Portugal SA	Avenida Conde Valbom 96-98 1050-070 Lisboa Freguesia das Avenidas Novas Concelho de Lisboa Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis II Distribuição Portugal SA	Avenida Conde Valbom 96-98 1050-070 Lisboa Freguesia das Avenidas Novas Concelho de Lisboa Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Seixal Sociedade de Distribuição de Gás SA	Avenida Vinte e Três de Julho 1833 Flor da Mata 2840-263 Seixal Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Açores	Avenida Vinte e Três de Julho 1833 Flor da Mata 2840-263 Seixal Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Braga Sociedade de Distribuição de Gás, SA	Rua Rio Mau, N06 4 700-760 Panoias União de Freguesias de Merelim(São Paio), Panoias e Parada de Tibães, Concelho de Braga Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Spelta – Produtos Petrolíferos, SA	Rua Achada Diogo Dias, n.º 2 9135-401 Santa Cruz, Funchal Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogas España SA	Avda. Baix Llobregat 1-3, 2A Poligono Industrial Màs Blau II 08820 El Prat de Llobregat Barcelona Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Fuel Supplies Channel Islands Ltd (FSCI)	PO Box 85 Bulwer Avenue, St Sampson Guernesey GY1 3EB Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
La Collette Terminal Ltd	La Collette Saint Helier Jersey JE1 0FS Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social	31/12/2020 % contrôle	31/12/2019 % contrôle	31/12/2020 % d'intérêt	31/12/2019 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
St Sampson Terminal Ltd	Bulwer Avenue, St Sampson Guernsey GY1 3EB Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Maroc	Immeuble n° 7 Ghandi Mall Boulevard Ghandi 20380 Casablanca Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Lasfargaz	Immeuble n° 7 Ghandi Mall Boulevard Ghandi 20380 Casablanca Maroc	82,89 %	82,89 %	82,89 %	82,89 %	IG
Kelsey Gas Ltd	1 st Floor Standard Chartered Tower, 19 Cybercity Ebene République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Madagascar	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra – BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eccleston Co Ltd	1 st Floor Standard Chartered Tower, 19 Cybercity Ebene République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Comores	Voidjou BP 2562 Moroni Union des Comores	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Gazel	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra – BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	IG
Rubis Antilles Guyane	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 542 095 591	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Stocabu	L'avenir du Morne Caruel Route des Abymes 97139 Abymes (Guadeloupe) SIREN : 388 112 054	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
Société Industrielle de Gaz et de Lubrifiants	Voie principale ZI de Jarry 97122 Baie – Mahaut (Guadeloupe) SIREN : 344 959 937	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA)	Californie 97232 Lamentin (Martinique) SIREN : 692 014 962	71,00 %	71,00 %	71,00 %	71,00 %	IG
Société Antillaise des Pétroles Rubis	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 303 159 875	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyane Française	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 351 571 526	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caraïbes Françaises	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 428 742 498	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP)	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 310 837 190	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société d'importation et de distribution de Gaz liquéfiés dans l'océan Indien (Sigloi)	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux SIREN : 310 879 598	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Bermuda Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sinders Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bermuda Gas & Utility Company Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social	31/12/2020 % contrôle	31/12/2019 % contrôle	31/12/2020 % d'intérêt	31/12/2019 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Rubis Eastern Caribbean SRL	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caribbean Holdings Inc.	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis West Indies Ltd	10 Finsbury Square London EC2A 1AF Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyana Inc.	Ramsburg, Providence East Bank Demerara, Guyana	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Bahamas Ltd	H&J Corporate Services Ocean center, Montague Foreshore, East Bay Street PO Box SS 19084 Nassau Bahamas	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Cayman Islands Ltd	c/o HSM Corporate Services & Management Ltd., 68 Fort Street, George Town, P.O. Box 31726 Grand Cayman KY1-1207 Cayman Islands	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Turks & Caicos Ltd	Caribbean Management Services Ltd 122 Blue Mountain Road P.O. Box 127, Providenciales, Îles Turques-et-Caïques TKCA 1ZZ	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Jamaica Ltd	236 Windward Road Rockfort, Kingston 2 in the Parish of Kingston Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Easigas (Pty) Ltd	Gate 5, Hibiscus Road Alrode 1451 Gauteng Afrique du Sud	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Botswana (Pty) Ltd	Acumen Park, Plot 50370, Fairground Office Park, PO Box 1157, Gaborone Botswana	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Swaziland (Pty) Ltd	PO Box 24 Mbabane H100 Swaziland 7441	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Lesotho (Pty) Ltd	2 nd Floor, Metropolitan Life Building Kingsway PO BOX 1176 Maseru Lesotho	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Ringardas Nigéria Ltd	49 Mamman Nasir Street Asokoro Abuja Nigéria	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Railroad Established Services SA (Eres Sénégal)	Zone des Hydrocarbures Port Autonome de Dakar Mole 8 BP 844 – Dakar Sénégal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Railroad Established Services Togo SA (Eres Togo)	Zone Industrielle du Port Autonome de Lomé Route C4 – BP 9124 Lomé Togo	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Cameroun	Zone des Professions Maritimes Base Oilfield « Bolloré Transport & Logistics Cameroun » BP 3891 Douala Cameroun	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Libéria Inc.	1 st Floor, City Builders Plaza, Freeport Area Bushrod Island Monrovia République du Libéria	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
REC Bitumen SRL	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social	31/12/2020 % contrôle	31/12/2019 % contrôle	31/12/2020 % d'intérêt	31/12/2019 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Bahama Blue Shipping Company	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Pickett Shipping Corp.	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Blue Round Shipping Corp.	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Saunscope International Inc.	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Biskra Shipping SA	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Atlantic Rainbow Shipping Company SA	c/o Rosas Y Rosas Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Woodbar Co Ltd	1 st Floor Standard Chartered Tower, 19 Cybercity Ebene République de Maurice	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Rubis Énergie Djibouti	Avenue Georges Pompidou BP 153 Djibouti République de Djibouti	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Distributeurs Nationaux SA (Dinasa)	2 rue Jean Gilles Route de l'aéroport Delmas Port au Prince Haïti	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Chevron Haïti Inc.	c/o Coverdale Trust Services Limited 30 De Castro Street PO BOX 4519 Road Town Tortola Îles Vierges britanniques VG 110	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société de Distribution de Gaz SA (Sodigaz)	2 rue Jean Gilles Route de l'aéroport Delmas Port au Prince Haïti	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Terminal Gazier de Varreux SA	Route de Varreux Port au Prince Haïti	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
RBF Marketing Ltd	236 Windward Road Rockfort, Kingston 2 in the Parish of Kingston Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Distribution Pétrolière Company Ltd	1 st Floor, Standard Chartered Tower, 19, Cibercity, Ebene, République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Distribution Pétrolière SA	Immeuble Pradon Trade Centre, Antanimena, 101 Antananarivo Madagascar	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	IG
Galana Raffinerie Terminal Company Ltd	1 st Floor, Standard Chartered Tower, 19, Cibercity, Ebene, République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Raffinerie et Terminal SA	Immeuble Pradon Trade Centre, Antanimena, 101 Antananarivo Madagascar	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	IG
Plateforme Terminal Pétrolier SA	Immeuble Pradon Trade Centre, Antanimena, 101 Antananarivo Madagascar	80,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %	IG

Nom	Siège social	31/12/2020 % contrôle	31/12/2019 % contrôle	31/12/2020 % d'intérêt	31/12/2019 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Rubis Middle East Supply DMCC	Unit n° : AG-34-L, AG Tower, Plot n° : JLT-PH1-L1A Jumeirah Lake Tower, Dubaï Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
RAME Rubis Asphalt Middle East DMCC	Unit n° : AG-34-L, AG Tower, Plot n° : JLT-PH1-L1A Jumeirah Lake Tower, Dubaï Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Recstar Middle East DMCC	Unit n° : AG-26-L, AG Tower, Plot n° : JLT-PH1-I1A, Jumeirah Lakes Towers, Dubaï Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Maritec Tanker Management Private Ltd	Office n° G-501 Lotus Corporate Park, Off Western Express Highway, Near Jaicoach Signal, Goregaon (East) Mumbai MH 400063 Inde	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Gulf Energy Holdings Ltd	Geminia Insurance Plaza, Kilimanjaro Avenue, Upperhill L.R. n° 209/6523 Po Box 21707-00100 Nairobi, Kenya	100,00 %		100,00 %		IG
Rubis Energy Kenya PLC	Avenue 5 Building Rose Avenue, Kilimani Po Box 44202 or 30322, 00100 GPO Nairobi Kenya	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Kobil Petroleum Limited	c/o The Corporation Trust Company Corporation Trust Center 1209 Orange Street Wilmington, DE 19801 New Castle County États-Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Ethiopia Ltd	Addis Abada Kirkos Sub City Woreda 04 – House number 030 Éthiopie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Rwanda Ltd	Byumba Road Gatsata BP 6074 – Kigali Rwanda	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Uganda Ltd	Plot n° 4 Wankulukuku Road Nalukulango, Industrial Area Po Box 27478 – Kampala Ouganda	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Zambia Ltd	Plot n° 1630 Malambo Road Po Box 320089 – Lusaka Zambie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Zimbabwe (Private) Ltd	Kudenga House 3 Baines Avenue, Harare Zimbabwe	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG

* IG : Intégration globale ; JO : entreprise commune ; JV : coentreprise (MEE) ; MEE : mise en équivalence.

La société Rubis Antilles Guyane détient une participation minoritaire dans cinq GIE situés aux Antilles ; ces entités n'étant pas significatives, elles ne sont pas consolidées.

La société Rubis Energia Portugal détient des participations non significatives et non consolidées à ce jour.

Compte tenu des problèmes politiques et monétaires au Burundi, le Groupe a décidé depuis 2019 de ne pas consolider Kobil Burundi faute de contrôler réellement cette

activité. Les titres correspondants ont été totalement dépréciés. La situation politique et monétaire n'a pas connu d'amélioration sur l'exercice 2020.

3.2 VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les variations du périmètre de consolidation concernent les regroupements d'entreprises au sens d'IFRS 3 et les acquisitions de groupes d'actifs. Seules les transactions les plus matérielles sont détaillées ci-après.

3.2.1 ACQUISITION DE GULF ENERGY HOLDINGS LIMITED

En décembre 2019, KenolKobil a finalisé l'acquisition de Gulf Energy Holdings Limited, société regroupant l'ensemble des activités de distribution de produits pétroliers de Gulf Energy Limited.

Les titres figuraient en « Autres actifs financiers » pour 139 millions d'euros au 31 décembre 2019. Le prix définitif s'élève à 129 millions d'euros en application d'une clause d'ajustement de prix.

Contribution à la date d'entrée en périmètre (en milliers d'euros)	1 ^{er} janvier 2020
Écart d'acquisition	82 883
Actif immobilisé (dont droits d'utilisation)	28 679
Stocks	19 209
Clients, autres débiteurs et autres actifs courants	14 267
Emprunts (dont dettes locatives) et concours bancaires	3 105
Provisions	473
Impôts différés passifs	1 197
Fournisseurs et autres crédateurs	10 198

L'écart d'acquisition s'élève à 82,9 millions d'euros, calculé par différence entre le prix définitif payé et l'actif net acquis. La juste

valeur des actifs acquis et des passifs repris a été finalisée dans les 12 mois suivant la prise de contrôle, soit avant le 31 décembre 2020.

La contribution de Gulf Energy au chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 108 millions d'euros.

3.2.2 CESSION DE 45 % DE LA PARTICIPATION DANS RUBIS TERMINAL

Le 21 janvier 2020, le Groupe et le fonds d'investissement I Squared Capital ont signé un accord, concrétisé le 30 avril, aux termes duquel I Squared Capital a acquis indirectement 45 % de la participation de 99,8 % détenue par Rubis dans Rubis Terminal.

Au terme de cette opération, le Groupe conserve près de 55 % du capital de Rubis Terminal.

Les modalités de gouvernance fixées par le pacte d'actionnaires conclu avec I Squared Capital impliquent un contrôle conjoint. La participation du Groupe dans le partenariat ayant la nature de coentreprise, Rubis Terminal est intégré à compter du 30 avril 2020 dans les comptes du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence.

L'opération s'analyse comme la cession intégrale de la participation de Rubis SCA dans Rubis Terminal suivie par la comptabilisation d'un nouvel investissement correspondant à la participation de 55 % conservée par Rubis SCA.

Au 31 décembre 2020, le « Résultat des activités destinées à être cédées » s'élève à 101,4 millions d'euros correspondant à :

- 83,2 millions d'euros de plus-value de cession nette d'impôt sur les sociétés, des commissions et autres frais ;
- 18,2 millions d'euros relatif au résultat de Rubis Terminal sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 avril 2020 comptabilisé conformément aux dispositions d'IFRS 5.

Dans le cadre de la transaction, Rubis Terminal a versé 232 millions d'euros en remboursement du compte courant et d'une partie de la prime d'émission (cf. ligne « Autres flux liés aux opérations d'investissement » du tableau des flux de trésorerie).

Au 30 avril 2020, le Groupe a comptabilisé la participation conservée de 55 % dans Rubis Terminal à sa juste valeur pour un montant de 218,7 millions d'euros, présentée sur la ligne « Titres mis en équivalence ».

Le résultat des titres mis en équivalence pour la période de huit mois entre le 1^{er} mai et le 31 décembre 2020 est présenté sur la ligne « Quote-part de résultat des coentreprises » pour un montant de 4,3 millions d'euros.

3.3 GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS**Principes comptables**

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession. Une activité arrêtée ou classée comme détenue en vue de la vente représente une activité significative pour le Groupe, ayant été une unité génératrice de trésorerie (UGT) et faisant l'objet, soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments du résultat et du bilan relatifs à ces activités arrêtées ou détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés.

Au 31 décembre 2019, les activités destinées à être cédées correspondaient à l'activité Rubis Terminal.

En application de la norme IFRS 5 :

- les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés avaient été présentés sur des

lignes distinctes du bilan au 31 décembre 2019 ;

- le résultat net publié du groupe Rubis au 31 décembre 2019 intégrait la contribution nette des entités Rubis Terminal sur une seule ligne du compte de résultat « Résultat des activités destinées à être cédées » ;

- la contribution au résultat et aux flux de trésorerie consolidés du Groupe jusqu'à la date de perte de contrôle est présentée ci-après.

**ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT – ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES
(CONTRIBUTION RUBIS TERMINAL DU 1^{ER} JANVIER AU 30 AVRIL 2020)**

(en milliers d'euros)	31/12/2020 (4 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Chiffre d'affaires	104 711	305 688
Résultat brut d'exploitation	25 321	88 120
Résultat opérationnel courant	25 206	49 874
Quote-part de résultat des coentreprises	2 444	4 170
Coût de l'endettement financier net	(2 801)	(6 045)
Impôt sur les sociétés	(6 261)	(13 904)
Résultat net	18 185	31 795

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS – ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES

(en milliers d'euros)	31/12/2020 (4 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	38 165	76 016
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(56 043)	(69 897)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(16 885)	(15 788)
Variation de la trésorerie	(34 316)	(9 277)

NOTE 4. Notes annexes au bilan

4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DROITS D'UTILISATION

4.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Principes comptables

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, alors inscrits en immobilisations.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

	Durée
Constructions	10 à 40 ans
Installations complexes	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans

Les coûts d'emprunts sont inclus dans le coût des immobilisations lorsqu'ils sont significatifs.

Au 31 décembre 2020, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié, les immobilisations corporelles continuant à être utilisées sur l'ensemble de l'exercice.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2019	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclasse- ments	Écarts de conversion	31/12/2020
Autres immobilisations corporelles	286 175	1 258	15 807	(4 416)	4 319	(13 164)	289 979
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1 360		6 079	(287)	595	(663)	7 084
Immobilisations en cours	132 054		104 521	(544)	(74 835)	(3 223)	157 973
Installations techniques, matériel et outillage	1 566 219	12 807	59 660	(29 390)	50 368	(45 034)	1 614 630
Terrains et constructions	530 233	12 164	25 838	(9 246)	17 078	(12 497)	563 570
TOTAL	2 516 041	26 229	211 905	(43 883)	(2 475)	(74 581)	2 633 236

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2019	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclasse- ments	Écarts de conversion	31/12/2020
Autres immobilisations corporelles	(146 388)	(2 405)	(14 458)	3 862	358	5 302	(153 729)
Installations et matériel	(1 051 003)	(5 272)	(68 055)	27 813	513	20 812	(1 075 192)
Terrains et constructions	(250 739)	(947)	(15 239)	8 826	(870)	2 956	(256 013)
TOTAL	(1 448 130)	(8 624)	(97 752)	40 501	1	29 070	(1 484 934)
VALEURS NETTES	1 067 911	17 605	114 153	(3 382)	(2 474)	(45 511)	1 148 302

Les variations de périmètre correspondent principalement :

- à l'intégration de Gulf Energy pour 25,5 millions d'euros de valeur brute et 8,6 millions d'euros d'amortissements ;
- à la révision à la baisse de la juste valeur des actifs acquis et passifs repris du groupe KenolKobil pour 0,8 million d'euros de valeur brute (révision réalisée durant la période d'affectation du prix payé).

4.1.2 DROITS D'UTILISATION (IFRS 16)

Principes comptables

La norme IFRS 16 définit le droit d'utilisation relatif à un contrat de location comme étant un actif qui représente le droit du preneur d'utiliser le bien sous-jacent pour une période donnée. Ce droit d'utilisation est reconnu par le Groupe à la date de prise d'effet du contrat de location (dès la mise à disposition de l'actif).

Les exemptions suivantes offertes par la norme ont été retenues par le Groupe :

- les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette ;
- les contrats relatifs aux actifs de faible valeur ont été exclus.

Les taux d'actualisation utilisés pour la valorisation des droits d'utilisation sont déterminés à partir du taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un *spread* pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ces taux sont définis en fonction de la durée d'utilisation des actifs.

Le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative ;
- les paiements d'avance faits au bailleur nets, le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- les coûts directs initiaux significatifs encourus par le preneur pour la conclusion du contrat, correspondant aux coûts qui n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été conclu ;
- une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat le cas échéant.

L'amortissement est comptabilisé en charge au compte de résultat selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Le droit d'utilisation fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La durée du contrat correspond à la période non résiliable du contrat pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation que le preneur est raisonnablement certain d'exercer.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement (conclus avant le 1^{er} janvier 2019) sont présentées à l'actif en « Droits d'utilisation ». La dette correspondante est désormais inscrite en « Obligation locative ».

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2019	Variations de périmètre ⁽¹⁾	Acquisitions ⁽²⁾	Diminutions	Écarts de conversion	31/12/2020
Autres immobilisations corporelles	358		311		(40)	629
Matériel de transport	47 773		10 023	(6 837)	(3 437)	47 522
Installations tech, matériel & outillage	19 314		1 070	(1 325)	733	19 792
Terrains & Constructions	144 490	12 126	26 567	(2 397)	(11 071)	169 715
TOTAL	211 935	12 126	37 971	(10 559)	(13 815)	237 658

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2019	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Écarts de conversion	31/12/2020
Autres immobilisations corporelles	(175)		(197)	(15)	23	(364)
Matériel de transport	(8 193)		(20 984)	4 097	(392)	(25 472)
Installations tech, matériel & outillage	(6 312)		(2 418)	1 304	999	(6 427)
Terrains & Constructions	(14 633)	(486)	(14 505)	1 251	1 520	(26 853)
TOTAL	(29 313)	(486)	(38 104)	6 637	2 150	(59 116)
VALEURS NETTES	182 622	11 640	(133)	(3 922)	(11 665)	178 542

(1) Dont 12,1 millions d'euros relatif à l'intégration de Gulf Energy.

(2) Dont 12,2 millions d'euros en valeurs brutes relatifs à l'application de la décision IFRIC de novembre 2019.

4.2 ÉCARTS D'ACQUISITION

Principes comptables

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 avant sa révision applicable à partir de cette même date. Ces regroupements n'ont pas été retraités, IFRS 3 révisée étant d'application prospective.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion ont été comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, a été comptabilisé en goodwill lorsqu'il était positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il était négatif (badwill).

Regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée modifient les principes comptables applicables aux regroupements d'entreprises réalisés après le 1^{er} janvier 2010.

Les principales modifications ayant un impact sur les comptes consolidés du Groupe sont :

- la comptabilisation en charges des coûts directs liés à l'acquisition ;
- la réévaluation à la juste valeur par résultat des participations détenues antérieurement à la prise de contrôle, dans le cas d'une acquisition par achats successifs de titres ;
- la possibilité d'évaluer, au cas par cas, les intérêts minoritaires soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable ;
- la comptabilisation à la juste valeur des compléments de prix à la date de prise de contrôle, les ajustements éventuels ultérieurs étant comptabilisés en résultat s'ils interviennent en dehors du délai d'affectation ;
- les corrections de prix constatées sur les acquisitions réalisées par le Groupe sont constatées en flux de trésorerie liés aux activités d'investissement au même titre que le prix initial.

En application de la méthode de l'acquisition, le Groupe comptabilise à la date de prise de contrôle les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur. Il dispose alors d'un délai maximal de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur des actifs acquis et passifs repris sont comptabilisés directement en résultat.

L'écart d'acquisition est déterminé par différence entre, d'une part, la contrepartie transférée (principalement le prix d'acquisition et le complément de prix éventuel hors frais d'acquisition) et le montant des intérêts minoritaires et, d'autre part, la juste valeur des actifs acquis et passifs repris. Cet écart est inscrit à l'actif du bilan consolidé lorsqu'il est positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est négatif (badwill).

Suite à la mise en place d'IFRS 3 révisée, une option existe pour l'évaluation des intérêts minoritaires à la date d'acquisition : soit pour la quote-part qu'ils représentent dans l'actif net acquis (méthode du goodwill partiel), soit pour leur juste valeur (méthode du goodwill complet). L'option est exercable au cas par cas lors de chaque regroupement d'entreprises.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises, les groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) retenus par Rubis sont :

- l'activité Distribution (Europe) ;
- l'activité Distribution (Afrique) ;
- l'activité Distribution (Caraïbes) ;
- l'activité support & services.

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des opérations du Groupe et sur le reporting interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, *i.e.* le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Principes comptables (suite)

Dépréciation des écarts d'acquisition

Les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT, y compris le goodwill. Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base des valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les goodwill.

Ces pertes de valeur sont irréversibles.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Dépréciation	31/12/2020
Activité Distribution (Europe)	266 731	320	(120)		266 931
Activité Distribution (Afrique)	493 701	83 011	(61 586)		515 126
Activité Distribution (Caraïbes)	370 531		6 864	(46 000)	331 395
Activité support & services	114 057		(7 660)		106 397
ÉCARTS D'ACQUISITION	1 245 020	83 331	(62 502)	(46 000)	1 219 849

Les variations de périmètre correspondent essentiellement à la première intégration de Gulf Energy (cf. note 3.2.1 de la présente annexe). La finalisation des allocations de prix d'acquisition en 2019 n'a pas donné lieu à des ajustements significatifs.

Une perte de valeur de 46 millions d'euros avait été constatée au 30 juin 2020 reflétant les changements intervenus dès le premier semestre 2020 dans l'environnement politique et économique spécifique à Haïti et qui pourraient affecter de façon durable les conditions d'opération du Groupe dans ce pays.

Tests de dépréciation au 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, Rubis a testé de manière systématique tous ses écarts d'acquisition.

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité. Les calculs des valeurs d'utilité reposent sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers approuvés en fin d'exercice par la Direction, couvrant une période de trois ans. Les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les marges unitaires. Les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans sont extrapolés en appliquant un taux de croissance de 2 %.

Les plans d'affaires établis par le management reflètent les effets économiques et financiers de la pandémie. L'année 2021 est encore marquée par un recul des volumes plus ou moins marqué en fonction des activités. Les années suivantes reflètent un niveau de performance généralement comparable à celui observé avant la crise sanitaire.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque UGT ou groupe d'UGT.

Les taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

Groupe d'UGT	Taux 2020	Taux 2019
Activité Distribution (Europe)	4,8 %	5,4 %
Activité Distribution (Afrique)	entre 4,8 et 12,7 %	entre 4,9 et 13,6 %
Activité Distribution (Caraïbes)	entre 4,8 et 14,1 %	entre 4,9 et 14,0 %
Activité support & services	entre 4,8 et 8,7 %	entre 4,9 et 9,3 %

Les tests au 31 décembre 2020 n'ont révélé aucune perte de valeur additionnelle par rapport au 30 juin 2020.

Sensibilité des valeurs recouvrables au 31 décembre 2020

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance ne générerait pas de dépréciation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2020.

De même, une baisse de 5 % des flux futurs actualisés ne remet pas en cause les conclusions des tests au 31 décembre 2020.

Enfin, le décalage d'un an des hypothèses de sortie de la pandémie (retour à la normale des activités) prises par le Groupe ne remet

pas en cause les conclusions des tests au 31 décembre 2020. La valeur d'utilité des groupes d'UGT testés resterait supérieure à leur valeur nette comptable.

4.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles à durée définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue et sont soumises à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Conformément à la norme IFRS 15, les coûts d'obtention de contrats liés à la distribution de gaz liquéfiés en France sont inscrits à l'actif en « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur la durée de vie moyenne observée pour les contrats correspondants (10 ans).

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2019	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclasse- ments	Écarts de conversion	31/12/2020
Autres concessions, brevets et droits similaires	23 751	1 270	1 830	(277)	(159)	(1 209)	25 206
Droit au bail	1 687					(149)	1 538
Autres immobilisations incorporelles	36 720		2 503	(8 740)	294	(714)	30 063
TOTAL	62 157	1 270	4 333	(9 017)	135	(2 072)	56 807

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2019	Variations de péri- mètre	Augmentations	Diminutions	Reclasse- ments	Écarts de conversion	31/12/2020
Autres concessions, brevets et droits similaires	(9 622)	(1 075)	(1 551)	141		987	(11 120)
Autres immobilisations incorporelles	(21 071)		(2 355)	8 493		246	(14 687)
TOTAL	(30 693)	(1 075)	(3 906)	8 634		1 233	(25 807)
VALEURS NETTES	31 464	195	427	(383)	135	(839)	31 000

Les variations de périmètre correspondent à l'intégration de Gulf Energy.

4.4 PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les informations concernant les participations ne donnant pas le contrôle, les participations dans les entreprises communes et les participations dans les coentreprises sont données dans les notes 7 à 9 de la présente annexe.

4.5 ACTIFS FINANCIERS

Principes comptables

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définis par la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Classification et évaluation

Les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La classification proposée par IFRS 9 détermine la façon dont les actifs sont comptabilisés ainsi que leur méthode d'évaluation. Le classement des actifs financiers est fonction de deux critères cumulatifs : le modèle de gestion qui est appliqué à l'actif et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

En fonction de l'analyse combinatoire des deux critères, la norme IFRS 9 distingue trois catégories d'actifs financiers, dont l'évaluation et le traitement comptable sont spécifiques à la catégorie concernée :

- soit les actifs financiers sont évalués à l'arrêté comptable au coût amorti ;
- soit les actifs financiers sont valorisés à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- soit les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers au coût amorti comprennent principalement les obligations et titres de créances négociables, les prêts et les créances.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global comprennent principalement les titres de participation, anciennement classés en titres disponibles à la vente.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat comprennent les disponibilités, les Sicav et autres fonds.

Le Groupe a utilisé la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 7 pour déterminer le niveau de classement des actifs financiers :

- niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : utilisation de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement ;
- niveau 3 : utilisation de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Dépréciation des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Ce modèle n'a pas d'impact significatif sur l'estimation du risque de dépréciation des actifs financiers.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change en devises étrangères et des prix de matière première. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des *swaps*. Il peut aussi utiliser des contrats de *caps*, *floors* et options. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a pour conséquence que la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement dans les autres éléments du résultat global. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ». Les montants enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont recyclés au compte de résultat pendant les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

Répartition des actifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IFRS 9) (en milliers d'euros)	Note	Valeur au bilan		Juste valeur	
		31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Coût amorti		529 218	671 685	529 218	671 685
Obligations et titres de créances négociables	4.5.1	1 651	932	1 651	932
Autres créances rattachées à des participations (long terme)	4.5.1	11 481	12 824	11 481	12 824
Prêts, dépôts et cautionnements (long terme)	4.5.1	36 160	10 982	36 160	10 982
Prêts, dépôts et cautionnements (court terme)	4.5.2	1 314	1 252	1 314	1 252
Créances clients et autres débiteurs	4.5.4	467 850	611 335	467 850	611 335
Autres actifs long terme	4.5.3	10 762	34 360	10 762	34 360
Juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global		24 757	145 534	24 757	145 534
Titres de participation	4.5.1	23 116	144 755	23 116	144 755
Instruments dérivés	4.5.2	1 641	779	1 641	779
Juste valeur par résultat		1 081 584	860 150	1 081 584	860 150
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	1 081 584	860 150	1 081 584	860 150
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		1 635 559	1 677 369	1 635 559	1 677 369

Au 31 décembre 2019, les titres de participation dans des sociétés non consolidées correspondaient à hauteur de 139 millions d'euros aux titres de Gulf Energy.

Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7)

Les titres de participations et autres actifs financiers disponibles à la vente sont considérés être de niveau 3 (données non observables) s'agissant de titres non cotés.

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détaillés au paragraphe 4.5.5 de la présente annexe. Ils sont de niveau 1, à l'exception des dépôts à terme pour 129 millions d'euros classés en niveau 2.

4.5.1 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an, les dépôts et cautionnements versés à plus d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Titres de participation	25 107	147 088
Autres créances rattachées à des participations	11 481	12 824
Titres immobilisés	3 095	2 369
Prêts, dépôts et cautionnements versés	38 062	11 002
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS	77 745	173 283
Dépréciation	(5 337)	(3 790)
VALEURS NETTES	72 408	169 493

Les titres de participation correspondent essentiellement :

- à une participation minoritaire de 20 % dans la société Companhia Logistica de Combustíveis SA, un site de stockage au Portugal, dans laquelle le Groupe n'exerce pas d'influence notable ni de contrôle conjoint à la clôture ;
- aux participations minoritaires détenues par Rubis Energia Portugal dans deux entités au Portugal ;

- aux parts de GIE détenues par la société Rubis Antilles Guyane.

En 2019, les titres de participation enregistraient l'acquisition de 100 % du capital de la société Gulf Energy Holdings Limited consolidée selon la méthode de l'intégration globale au 1^{er} janvier 2020 (cf. note 3.2.1 de la présente annexe).

Les autres créances rattachées à des participations incluent essentiellement les avances faites à des GIE ou entreprises communes.

Les prêts, dépôts et cautionnements versés correspondent essentiellement à des avances faites à certains distributeurs travaillant pour le Groupe et à des garanties accordées aux fournisseurs de produits pétroliers. En 2020, ce poste enregistre également un prêt en USD accordé par la filiale RWIL Suriname à l'État surinamais. Ce prêt est remboursable en 2025.

4.5.2 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement des charges constatées d'avance ainsi que la part à moins d'un an des créances rattachées à des participations,

des prêts et des dépôts et cautionnements versés, des avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de nouvelles activités, des valeurs mobilières de placement qui ne

peuvent pas être considérées comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie et des instruments de couverture à la juste valeur.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Prêts, dépôts et cautionnements versés	1 314	1 252
Actifs financiers courants bruts	1 314	1 252
Dépréciation		
Actifs financiers courants nets	1 314	1 252
Juste valeur des instruments financiers	1 641	779
Charges constatées d'avance	17 517	14 567
Actifs courants	19 158	15 346
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	20 472	16 598

4.5.3 AUTRES ACTIFS LONG TERME

(en milliers d'euros)	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Autres créances (part à plus d'un an)		3 582
Charges constatées d'avance (part à plus d'un an)	7 180	
TOTAL	7 180	3 582

4.5.4 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS (ACTIFS D'EXPLOITATION COURANTS)

Principes comptables

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations constatées à hauteur des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. Le Groupe utilise l'approche simplifiée d'IFRS 9 pour calculer les provisions relatives aux pertes attendues sur les créances commerciales. En raison du faible taux de pertes historiques enregistré par le Groupe, l'application du modèle de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes attendues n'a pas d'impact significatif pour le Groupe.

En 2020, malgré le contexte sanitaire, les pertes sur créances sont demeurées stables et non matérielles.

Les clients et autres débiteurs comprennent la part à moins d'un an des créances clients et comptes rattachés, des créances liées au personnel, des créances sur l'État et des autres créances d'exploitation.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	343 758	497 744
Créances liées au personnel	1 978	1 693
Créances sur l'État	104 754	90 578
Autres créances d'exploitation	53 759	58 767
TOTAL	504 249	648 782

Dépréciations (en milliers d'euros)	31/12/2019	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	36 052	707	5 860	(7 911)	34 708
Autres créances d'exploitation	1 395		532	(236)	1 691
TOTAL	37 447	707	6 392	(8 147)	36 399

Les variations de périmètre correspondent à l'intégration de Gulf Energy.

RAPPROCHEMENT AVEC LA VARIATION DU BFR AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

VALEUR NETTE AU BILAN 31/12/2020	467 850
Valeur nette au bilan 31/12/2019	611 335
Variation des clients et autres débiteurs au bilan	143 485
Incidence des variations de périmètre	28 520
Incidence des écarts de conversion	(28 855)
Incidence des reclassements de poste à poste	1 333
Incidence de la variation du capital appelé non versé et des dividendes à recevoir (en financement)	(2 925)
Incidence de la variation des créances sur cession d'actif (en investissement)	(1 246)
Incidence de la variation des autres actifs courants et des autres créances à plus d'un an	(7 165)
Variation des clients et autres débiteurs au TFT	133 147

4.5.5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Principes comptables

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à trois mois) et ne présentent pas de risque significatif de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7. Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Sicav	25 149	27 207
Autres fonds	220 194	122 697
Intérêts à recevoir	367	1 824
Disponibilités	835 874	708 422
TOTAL	1 081 584	860 150

96 % des valeurs mobilières de placement sont détenus par la société Rubis SCA.

Risque sur actions

Le Groupe n'est pas exposé au risque sur actions, le portefeuille détenu n'étant pas matériel.

4.5.6 RISQUE DE CRÉDIT

Risque clients du Groupe

Chiffre d'affaires réalisé avec le premier client, les cinq et les 10 premiers clients sur les deux derniers exercices :

	2020	2019
Premier client	7 %	9 %
5 premiers clients	14 %	16 %
10 premiers clients	17 %	19 %

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique est la suivante :

En valeur nette (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Europe	63 917	69 150
Caraïbes	92 605	172 443
Afrique	152 529	220 099
TOTAL	309 051	461 692

Sur les deux exercices, le ratio des créances clients rapportées au chiffre d'affaires est inférieur à 10 %.

L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus		
					Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'1 an
Clients et autres débiteurs	504 249	36 399	467 850	308 387	118 492	33 849	7 122
Créances d'impôt	33 463		33 463	26 949	1 749	2 735	2 030
Autres actifs courants	20 472		20 472	19 807	296	336	33
TOTAL	558 184	36 399	521 785	355 143	120 537	36 920	9 185

4.6 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Principes comptables

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible dans un avenir prévisible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture. Cette évaluation est mise à jour à chaque arrêté.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et passifs peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations et amortissements	(73 791)	(70 264)
Droits d'utilisation et obligations locatives (IFRS 16)	2 534	2 254
Reports déficitaires	5 776	2 801
Différences temporaires	7 729	8 306
Provisions pour risques	4 201	5 326
Provisions pour coûts environnementaux	5 850	4 988
Instruments financiers	365	951
Engagements de retraite	10 520	9 802
Autres	118	(387)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(36 698)	(36 223)
Impôts différés actifs	14 405	15 778
Impôts différés passifs	(51 103)	(52 001)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(36 698)	(36 223)

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent essentiellement le report en avant des pertes fiscales de l'intégration fiscale française (telle que définie ci-dessous) et de l'entité Frangaz (déficits nés avant l'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale). Les prévisions d'activité mises à jour à la clôture justifient le caractère probable de l'imputation à moyen terme des impôts différés actifs. La situation liée à la Covid n'a pas affecté de manière significative les projections fiscales supportant la reconnaissance des actifs d'impôts différés.

Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont essentiellement constitués par l'impôt différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture pour la société Rubis Énergie.

Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- de l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;
- de la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale de certains actifs.

Pour les entités françaises, les impôts différés dont le retournement probable doit survenir entre 2021 et 2022 ont été évalués en intégrant les baisses progressives du taux d'impôt prévue par la loi de finances 2019. Ce différentiel de taux n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat en 2020.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Il existe un seul périmètre d'intégration fiscale dans le Groupe, celui de la société mère Rubis, qui comprend les entités : Rubis Énergie, Vitogaz France, Coparef, Rubis Patrimoine, Vito Corse, Frangaz, Starogaz, Sicogaz, Rubis Antilles Guyane, SIGL, Rubis Caraïbes Françaises, Rubis Guyane Française, Société Antillaise des Pétroles Rubis, Rubis Restauration et Services, Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP) et Cimarosa Investissements.

4.7 STOCKS

Principes comptables

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le prix de revient est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Stocks de matières premières et fournitures	72 022	88 311
Stocks de produits finis et intermédiaires	52 286	75 486
Stocks de marchandises et autres	224 749	378 623
TOTAL	349 057	542 420

Dépréciations (en milliers d'euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Stocks de matières premières et fournitures	13 489	13 673	(12 138)	15 024
Stocks de produits finis et intermédiaires	1 887	222	(1 887)	222
Stocks de marchandises et autres	416	284	(266)	434
TOTAL	15 792	14 179	(14 291)	15 680

RAPPROCHEMENT AVEC LA VARIATION DU BFR AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

VALEUR NETTE AU BILAN 31/12/2020	333 377
Valeur nette au bilan 31/12/2019	526 628
Variation des stocks et en-cours au bilan	193 251
Incidence des variations de périmètre	25 360
Incidence des reclassements de poste à poste	385
Incidence des écarts de conversion	(30 202)
Variation des stocks et en-cours au TFT	188 794

4.8 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 103 630 677 actions (dont 5 188 actions de préférence) entièrement libérées de 1,25 euro chacune et s'élève à 129 538 milliers d'euros.

Les différentes opérations sur capital, intervenues au cours de la période, sont reprises dans le tableau ci-après :

	Nombre d'actions	Capital social (en milliers d'euros)	Primes (en milliers d'euros)
Au 1^{er} janvier 2020	100 177 432	125 222	1 480 132
Paiement du dividende en actions	3 071 828	3 840	110 954
Plan d'épargne entreprise	102 837	128	3 726
Actions de préférence acquises	2 172	3	(3)
Actions de préférence converties en actions ordinaires	276 408	345	(345)
Frais sur augmentations de capital			(165)
Affectation à la réserve légale			(397)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	103 630 677	129 538	1 593 902

Au 31 décembre 2020, Rubis possédait 58 087 actions d'autocontrôle.

RAPPROCHEMENT AVEC L'AUGMENTATION DE CAPITAL AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Augmentation du capital social	4 316
Augmentation des primes	113 770
Réintégration de l'affectation à la réserve légale	397
AUGMENTATION DE CAPITAL AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	118 483

4.9 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Principes comptables

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux services rémunérés par des avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés.

L'ensemble des plans octroyés par le Groupe prend la forme d'instruments réglés en actions, la contrepartie de la charge de personnel étant comptabilisée en capitaux propres.

Plans d'options de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions sont accordés à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Ces options sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice) et des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus).

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions d'actions gratuites

Des plans d'attributions d'actions gratuites sont accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions gratuites sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte de l'absence de dividende sur la période d'acquisition des droits.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions d'actions de préférence

Des plans d'attributions d'actions de préférence sont également accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions de préférence sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte, sur la période d'acquisition des droits, de l'absence de dividendes et des conditions relatives au niveau du taux de rendement global annuel moyen (TRGAM) de l'action Rubis.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Principes comptables (suite)

Plans d'épargne entreprise (PEE)

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés. Ces plans consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée, à une valeur décotée par rapport au cours de bourse. Ils remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions.

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme correspondant à l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription. Néanmoins, le cours de l'action est corrigé pour tenir compte de l'indisponibilité de l'action pendant cinq ans, à partir de l'écart entre le taux sans risque à la date d'attribution et le taux d'intérêt.

En l'absence de période d'acquisition des droits, la charge de personnel est comptabilisée sans étalement par contrepartie des capitaux propres.

La charge correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est également comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

La charge constatée en 2020 au titre des options de souscription d'actions, des actions gratuites et des PEE est inscrite pour 8 799 milliers d'euros en « Charges de personnel ».

OPTIONS DE SOUSCRIPTION Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2019	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2020
17 décembre 2019	150 276				150 276
6 novembre 2020		87 502			87 502
TOTAL	150 276	87 502			237 778

OPTIONS DE SOUSCRIPTION Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options en circulation	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Options exercibles
17 décembre 2019	150 276	mars-33	52,04	
6 novembre 2020	87 502	mars-34	29,71	
TOTAL	237 778			

Les modalités des plans d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2020 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

ACTIONS GRATUITES Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2019	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2020
17 décembre 2019	385 759				385 759
6 novembre 2020		787 697			787 697
TOTAL	385 759	787 697			1 173 456

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années au minimum, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

ACTIONS DE PRÉFÉRENCE Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2019	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2020	Dont actions de préférence acquises mais non encore converties en actions ordinaires
2 septembre 2015	2 086		(2 086)			
11 juillet 2016	3 814		(706)		3 108	3 108
13 mars 2017	1 932				1 932	1 706
19 juillet 2017	374				374	374
2 mars 2018	345				345	
5 mars 2018	1 157				1 157	
19 octobre 2018	140				140	
7 janvier 2019	62				62	
17 décembre 2019	662				662	
TOTAL	10 572		(2 792)		7 780	5 188

Les actions de préférence seront converties en actions ordinaires à l'issue d'une période de conservation ou d'acquisition en fonction du degré d'atteinte des conditions de performance.

VALORISATION DES PLANS D'OPTIONS ET DES ACTIONS GRATUITES

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone Euro de durée équivalente à celle des options (source Iboxx).

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options, le modèle repose sur une hypothèse d'anticipations rationnelles de la part des détenteurs d'options, qui peuvent exercer continûment leur option sur toute la période

d'exercibilité. La volatilité implicite retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

Les taux de dividendes annuels retenus pour les valorisations sont les suivants :

Date du Collège de la Gérance	Actions gratuites
2 septembre 2015	3,9 %
11 juillet 2016	3,7 %
13 mars 2017	3,4 %
19 juillet 2017	3,3 %
2 mars 2018	3,4 %
5 mars 2018	3,4 %
19 octobre 2018	3,0 %
7 janvier 2019	3,0 %
17 décembre 2019	2,9 %
6 novembre 2020	3,1 %

PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE – VALORISATION DES PEE

Le taux d'inaccessibilité est estimé à 1,75 % pour le plan 2020 (0,98 % pour le plan 2019).

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le taux

d'intérêt des obligations d'État pour la zone Euro de durée équivalente à celle des instruments évalués (source Iboxx). La décote liée à l'inaccessibilité a été estimée à partir du taux d'intérêt sans risque et du taux d'emprunt

moyen sur cinq ans, soit respectivement 1,16 % et 1,77 %.



4.10 PASSIFS FINANCIERS

Principes comptables

L'évaluation et la comptabilisation des passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La norme IFRS 9 distingue deux catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- les passifs financiers évalués au coût amorti ; ils comprennent principalement les dettes fournisseurs et les emprunts avec utilisation, le cas échéant, de la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les passifs financiers évalués à la juste valeur, par résultat, qui ne représentent pour le Groupe que des cas de figure très restreints et n'ont pas d'incidence significative sur les comptes.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les principes comptables relatifs à l'évaluation et la comptabilisation des instruments dérivés sont exposés en note 4.5.

Répartition des passifs financiers par classes (IFRS 7)
et par catégories (IFRS 9)
(en milliers d'euros)

	Note	Valeur au bilan		Juste valeur	
		31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Coût amorti		1 954 700	2 380 829	1 954 700	2 380 829
Emprunts et dettes financières	4.10.1	1 164 893	1 387 751	1 164 893	1 387 751
Obligations locatives	4.10.1	171 194	182 813	171 194	182 813
Consignations d'emballages	4.10.1	127 894	122 335	127 894	122 335
Autres passifs long terme	4.10.3	3 975	4 993	3 975	4 993
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	459 618	643 256	459 618	643 256
Dettes d'impôt		22 819	25 894	22 819	25 894
Autres passifs courants	4.10.3	4 307	13 787	4 307	13 787
Juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global		2 979	3 795	2 979	3 795
Instruments dérivés	4.10.3	2 979	3 795	2 979	3 795
Juste valeur par résultat		96 419	109 525	96 419	109 525
Concours bancaires courants	4.10.1	96 419	109 525	96 419	109 525
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		2 054 098	2 494 149	2 054 098	2 494 149

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

4.10.1 DETTES FINANCIÈRES ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

Courants (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	268 177	254 781
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	1 998	2 439
Concours bancaires	96 159	109 194
Autres emprunts et dettes assimilées	963	467
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES (PART À MOINS D'UN AN)	367 297	366 881

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	877 545	1 112 586
Consignations citernes	18 655	18 843
Consignations bouteilles	109 239	103 492
Autres emprunts et dettes assimilées	16 470	17 809
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	1 021 909	1 252 730
TOTAL	1 389 206	1 619 611

Emprunts et dettes financières (non courants) (en milliers d'euros)	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	865 808	11 737
Autres emprunts et dettes assimilées	7 560	8 910
TOTAL	873 368	20 647

Au 31/12/2020 (en milliers d'euros)	Hypothèques	Nantissements de titres	Nantissements d'immobilisations corporelles	Autres garanties	Non garantis	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit			7	33 487	1 112 228	1 145 722
Concours bancaires			26 268	16 748	53 143	96 159
Autres emprunts et dettes assimilées				506	16 927	17 433
TOTAL			26 275	50 741	1 182 298	1 259 314

La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Variations de périmètre	Émissions	Remboursements	Écarts de conversion	31/12/2020
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	1 497 276	882	103 261	(314 835)	(25 272)	1 261 312
Obligations locatives courantes et non courantes	182 813	2 230	39 201	(42 531)	(10 519)	171 194
TOTAL	1 680 089	3 112	142 462	(357 366)	(35 791)	1 432 506

Les variations de périmètre correspondent à l'acquisition de Gulf Energy (cf. note 3.2.1 de la présente annexe).

Les émissions réalisées au cours de la période s'expliquent généralement par le financement des investissements industriels et des variations de périmètre.

(en milliers d'euros)	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	91 990	785 555
Emprunts auprès des établissements de crédit (part à moins d'un an)	31 236	236 941
TOTAL	123 226	1 022 496

Covenants financiers

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 180 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les contrats de crédit intègrent l'engagement par le Groupe et par chacun des secteurs d'activité de respecter, pendant la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;
- endettement net sur Ebitda inférieur à 3,5.

Au 31 décembre 2020, les ratios du Groupe faisaient ressortir une position confortable de Rubis par rapport à ces contraintes, de même, la situation générale du Groupe et ses perspectives écartaient toute probabilité

d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. Le non-respect des ratios entraînerait un remboursement anticipé des emprunts.

Échéancier des obligations locatives

(en milliers d'euros)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	31/12/2020
Échéancier des obligations locatives	30 072	49 672	91 450	171 194

Autres informations relatives aux contrats de locations (IFRS 16)

Au 31 décembre 2020, le montant des loyers décaissés (contrats retraités et contrats exclus) s'élève à 74,9 millions d'euros.

Les charges de loyers qui n'ont pas été retraitées au 31 décembre 2020 s'analysent comme suit :

- loyers bénéficiant d'une exemption :
 - durée inférieure à 12 mois pour 25,2 millions d'euros,
 - bien de faible valeur unitaire pour 0,3 million d'euros ;
- part variable des loyers pour 6,9 millions d'euros.

4.10.2 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Couverture/entités	Élément couvert	Nominal couvert	Échéances	Type d'instrument	Valeur de marché au 31/12/2020 (en milliers d'euros)
Change					
Rubis Énergie	Compte courant	40 MUSD	mars-21		(1 342)
	Compte courant	6 MCHF	janv.-21		(10)
Taux					
Rubis Énergie	Emprunt	64 M€	juil.-24	CAP	(463)
	Emprunt	100 M€	nov.-22	CAP	(221)
	Emprunt	80 M€	janv.-25	CAP	(102)
	Emprunt	100 M€	mars-24	CAP	(62)
	Emprunt	17 M€	janv.-22	swap	(62)
	Emprunt	30 M€	mai-22	swap	(144)
	Emprunt	75 M€	févr.-22	swap	(334)
	Emprunt	75 M€	févr.-23	swap	(250)
	Emprunt	75 M€	mars-24	swap	(873)
	Emprunt	25 M€	mai-22	swap	(55)
	Emprunt	25 M€	mai-22	swap	(54)
	Emprunt	40 M€	avr.-24	swap	(259)
	Emprunt	40 M€	juil.-22	swap	(100)
Matière					
Rubis Énergie	Achat de matière	47 447 t	déc -20 à déc.-22	swap	1 654
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS		745 M€			(2 675)

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par le Groupe intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une

composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des

intervenants de marché. Au 31 décembre 2020, les ajustements comptabilisés au titre du risque de contrepartie et du risque de crédit propre ne sont pas matériels.

Risque de taux

Caractéristique des emprunts contractés	Taux	Montant global des lignes (en milliers d'euros)	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Existence ou non de couverture
Euro	Fixe	119 749	30 514	83 953	5 282	
	Variable	1 021 386	236 386	778 545	6 455	OUI
Rand	Fixe					
	Variable	1 110	555	555		
Dollar américain	Fixe	3 477	722	2 755		
	Variable					
TOTAL		1 145 722	268 177	865 808	11 737	

Le risque de taux est limité aux emprunts souscrits par le Groupe.

Aucun emprunt à ce jour n'est susceptible d'être remboursé pour cause de mise en jeu de covenants.

Au 31 décembre 2020, le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap et floor*) à hauteur de 745 millions d'euros sur un total de 1 022 millions d'euros d'endettement à taux variable représentant 73 % de ce montant (cf. ligne « Hors bilan » du tableau ci-dessous).

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an ⁽⁴⁾	De 1 à 5 ans	Au-delà
Emprunts et dettes financières hors consignations ⁽¹⁾	367 297	873 368	20 647
Actifs financiers ⁽²⁾	1 081 584		
Position nette avant gestion	(714 287)	873 368	20 647
Hors bilan ⁽³⁾		(745 000)	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(714 287)	128 368	20 647

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit, concours bancaires, intérêts courus non échus et autres emprunts et dettes assimilés.

(2) Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(3) Instruments financiers dérivés.

(4) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'endettement net à taux variable s'élève à 37,1 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (1 022,5 millions d'euros) plus concours bancaires courants (96,2 millions d'euros) moins la trésorerie disponible (1 081,6 millions d'euros).

Compte tenu des couvertures mises en place, une variation de 1 % des taux court terme n'aurait pas d'impact significatif sur le coût de

l'endettement financier net 2020 (impact inférieur à 100 milliers d'euros avant impôt).

Risque de change

Les achats de produits pétroliers sont réalisés en dollars ; c'est donc vis-à-vis de cette seule monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

Les branches distribution et support & services affichent, au 31 décembre 2020, une position créditrice nette en dollars de

104 millions, correspondant à des dettes, des créances et plus marginalement des disponibilités. L'exposition du Groupe est essentiellement concentrée sur les filiales Dinasa (Haïti) et Ringardas (Nigéria) où l'approvisionnement en USD est difficile.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro d'un centime par rapport au dollar le risque de change ne serait pas matériel (inférieur à 1 million d'euros avant impôt).

(en millions de dollars US)	31/12/2020
Actifs	74
Passifs	(178)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(104)
Position hors bilan	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(104)

Risque de variation des prix des produits pétroliers

Le risque lié aux variations des prix des produits pétroliers doit être analysé à partir des deux éléments suivants :

- le risque de variation de prix des produits pétroliers est atténué par la courte durée de stockage du produit ;
- les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché.

4.10.3 AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Courants		
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	4 307	13 787
Juste valeur des instruments financiers	2 979	3 795
TOTAL	7 286	17 582

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Non courants		
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants		
Autres dettes (part à plus d'un an)	3 080	3 894
Produits constatés d'avance (part à plus d'un an)	895	1 099
TOTAL	3 975	4 993

4.10.4 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS (PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS)

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs	284 921	464 112
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants	2 929	3 934
Dettes sociales	38 859	37 309
Dettes fiscales	68 842	87 542
Charges à payer	93	88
Comptes courants	11 453	715
Dettes diverses d'exploitation	52 521	49 556
TOTAL	459 618	643 256

Rapprochement avec la variation du BFR au tableau de flux de trésorerie

VALEUR AU BILAN 31/12/2020	459 618
Valeur au bilan 31/12/2019	643 256
Variation des fournisseurs et autres créditeurs au bilan	(183 638)
Incidence des variations de périmètre	(16 184)
Incidence des écarts de conversion	3 961
Incidence des reclassements de poste à poste	1 633
Incidence de la variation des dettes sur acquisitions d'actifs (en investissement)	1 004
Incidence de la variation des dividendes à verser et intérêts courus sur dettes (en financement)	(242)
Incidence de la variation des autres passifs courants et des autres dettes à plus d'un an	3 757
Variation des fournisseurs et autres créditeurs au TFT	(189 709)

4.10.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants

Achats du Groupe réalisés avec le premier fournisseur, les cinq premiers et les 10 premiers fournisseurs sur les deux derniers exercices :

	2020	2019
Premier fournisseur	5 %	7 %
5 premiers fournisseurs	22 %	28 %
10 premiers fournisseurs	33 %	44 %

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2020, le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant global de 931 millions d'euros. Compte tenu du ratio de dette nette sur fonds propres (7 %) du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que du niveau de la capacité d'autofinancement, le tirage de ces lignes n'est pas susceptible d'être remis en cause du fait des covenants.

(en millions d'euros)	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
Échéance de remboursement	268	866	12

Parallèlement, il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie immédiatement disponible de 1 082 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières	894 015	910 489			81	888 330	22 078	910 489
Consignations d'emballages	127 894	127 894	67	171	1 475	78 807	47 374	127 894
Autres passifs long terme	3 975	3 975				3 975		3 975
Emprunts et concours bancaires	367 297	380 484	89 202	58 180	232 209	893		380 484
Fournisseurs et autres créditeurs	459 618	459 618	280 510	108 676	45 839	21 420	3 173	459 618
Autres passifs courants	7 286	7 286	3 232	100	3 924	30		7 286
TOTAL	1 860 085	1 889 746	373 011	167 127	283 528	993 455	72 625	1 889 746

La différence entre les flux de trésorerie contractuels et les valeurs comptables des passifs financiers est principalement constituée par les intérêts futurs.

4.11 AUTRES PROVISIONS (HORS AVANTAGES AU PERSONNEL)

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Démantèlement et dépollution

Les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation actuelle, légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. La contrepartie de cette provision est incluse dans la valeur nette comptable de l'actif concerné et amortie sur la durée d'utilité de cet actif. Les ajustements ultérieurs de la provision, consécutifs notamment à une révision du montant de la sortie de ressources ou du taux d'actualisation, sont symétriquement portés en déduction ou en augmentation du coût de l'actif correspondant. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Litiges et réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation liée à des actions en justice, contentieux fiscaux, procédures contentieuses ou autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de cette sortie de ressources peut être faite. Le Groupe s'appuie sur ses conseils et avocats pour évaluer la probabilité de réalisation des risques et estimer les provisions pour litiges et réclamations en intégrant les probabilités de réalisation des différents scénarios envisagés.

Certificats d'économie d'énergie

Certaines entités françaises sont soumises à l'obligation de collecte de certificats d'économie d'énergie. Cette obligation fait l'objet d'une provision uniformément répartie sur la 4^e période actuellement en cours (2018 à 2021). Parallèlement, le Groupe constate les achats de certificats réalisés tout au long de la période triennale en stocks.

À l'issue de chaque période triennale, les stocks sont consommés et les provisions reprises. Ces éléments sont constatés en « résultat brut d'exploitation ».

Restructurations

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que le Groupe dispose d'un plan de restructuration détaillé et formalisé et que les principales dispositions de la restructuration ont fait l'objet d'une annonce aux personnes concernées, ou que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour risques et charges	110 856	98 297
Provisions pour démantèlement et dépollution	32 037	30 939
TOTAL	142 893	129 236

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- une provision relative à l'obligation du groupe Rubis de mettre à sa marque ses

acquisitions, inscrite au 31 décembre 2020 pour un montant de 5 millions d'euros ;

- les obligations du Groupe en matière de certificats d'économie d'énergie. Ces provisions sont constatées tout au long de

la période triennale en vigueur (2018/2020 prolongée sur 2021) ;

- des provisions relatives à des risques ou litiges pouvant conduire à la mise en cause éventuelle du groupe Rubis.

Les provisions pour démantèlement et dépollution sont conformes à la norme IAS 16. Le Groupe a procédé à une estimation des coûts de dépollution et de démantèlement reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Variations de périmètre	Dotations	Reprises*	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2020
Provisions pour risques et charges	98 297	268	31 202	(11 831)	(5 161)	(1 919)	110 856
Provisions pour démantèlement et dépollution	30 939	204	1 372	(1 503)		1 025	32 037
TOTAL	129 236	472	32 574	(13 334)	(5 161)	(894)	142 893

* Dont 2,9 millions d'euros de reprises sans objet.

Les variations de périmètre correspondent à l'intégration de Gulf Energy.

Les variations de provisions pour risques et charges de l'exercice correspondent notamment :

- aux dépenses réalisées dans le cadre de la personnalisation des actifs ;

- aux obligations du Groupe en matière de collecte de certificats d'économie d'énergie ;

- aux obligations du Groupe en matière de dépollution et remise en état ;

- aux règlements de litiges opposant le Groupe à des tiers ;

- à l'appréciation par le Groupe des risques pouvant conduire à sa mise en cause.

4.12 AVANTAGES AU PERSONNEL

Principes comptables

Les salariés du Groupe bénéficient :

- des régimes de droit commun à cotisations définies en vigueur dans le pays concerné ;
- de suppléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite (sociétés françaises, suisse, turque et bermudienne, entités situées à La Barbade, au Guyana et aux Bahamas et certaines entités malgaches acquises récemment) ;
- d'un régime fermé de complément de retraite (fonds de pension FSCI – îles anglo-normandes) ;
- de régimes de couvertures médicales post-emploi (sociétés bermudienne et sud-africaine).

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées avec salaire de fin de carrière. Les calculs effectués intègrent des hypothèses actuarielles dont les principales portent sur la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux de projection des salaires de fin de carrière et le taux d'actualisation. Ces hypothèses tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou chaque entité du Groupe. Le taux est déterminé par référence aux obligations d'entreprises de première catégorie de la zone concernée.

Ces évaluations sont effectuées deux fois par an.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les événements effectifs constatés) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés. Ces éléments ne sont jamais recyclés en résultat ultérieurement.

Conformément à l'interprétation IFRIC 14, l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI n'est pas reconnu dans les comptes du Groupe, ce dernier ne disposant pas d'un droit inconditionnel à recevoir ce surplus.

Les salariés des sociétés Vitogaz France, Rubis Énergie, Frangaz, Vito Corse, Rubis Antilles Guyane, SARA, SRPP, Rubis Energy Bermuda et Vitogaz Switzerland bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail qui entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme au sens de la norme IAS 19. Le montant des primes qui seront susceptibles d'être attribuées a été évalué selon la même méthode que celle retenue pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, à l'exception des gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat de la période où ils surviennent.

Les salariés de la société SARA bénéficient des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière a été évalué selon la même méthode que décrite précédemment.

Les avantages au personnel accordés par le Groupe sont détaillés par nature dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Provision pour retraite	44 831	40 964
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	12 647	13 091
Provision pour médailles du travail	2 711	2 555
TOTAL	60 189	56 611

La variation des provisions liées aux avantages au personnel se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	2020	2019
Provisions au 1^{er} janvier	56 611	45 573
Entrées – sorties de périmètre		
Charge d'intérêt de la période	1 205	1 752
Coût des services rendus de la période	4 005	7 865
Rendement attendu des actifs de la période	(1 738)	(4 457)
Prestations payées sur la période	(3 870)	(2 099)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	6 765	11 546
Reclassement en passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		(3 777)
Écarts de conversion	(2 789)	209
PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE	60 189	56 611

Avantages postérieurs à l'emploi

Aux 31 décembre 2019 et 2020, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuaire indépendant, selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses (comprises dans une fourchette selon structure)	2020	2019
Taux d'actualisation	de 0 à 8,5 %	de 0 à 14,25 %
Taux d'inflation	de 0 à 2 %	de 0 à 2 %
Taux de revalorisation des salaires	de 0 à 12,5 %	de 0 à 12,5 %
Âge de départ volontaire à la retraite	de 60 à 66 ans	de 60 à 66 ans

Les écarts actuariels sont constatés en contrepartie des capitaux propres.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de

première catégorie (notation minimale AA) sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Le calcul de sensibilité de la provision pour engagements à la variation d'un quart de

point de pourcentage du taux d'actualisation, montre que le montant de l'obligation et des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages au personnel dans les comptes du Groupe.

Hypothèses de sensibilité (en milliers d'euros)	Provision pour engagements
Évaluation de la provision au 31/12/2020	60 189
Évaluation de la provision - hypothèse taux d'actualisation en diminution de 0,25 %	64 026
Évaluation de la provision - hypothèse taux d'actualisation en augmentation de 0,25 %	56 677

Détail des engagements

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Dette actuarielle des engagements non couverts par des actifs	50 325	47 935
Dette actuarielle des engagements couverts par des actifs	33 232	33 049
Valeur de marché des actifs de couverture	(33 232)	(33 049)
DÉFICIT	50 325	47 935
Limitation des actifs (régimes surfinancés)	7 153	6 121
PROVISION CONSTITUÉE AU 31 DÉCEMBRE	57 478	54 056

Évolution de la dette actuarielle

(en milliers d'euros)	2020	2019
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	80 984	65 841
Coût des services rendus de la période	3 699	7 439
Charge d'intérêt de la période	1 195	1 713
Prestations payées sur la période	(5 277)	(2 781)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	5 867	10 962
Reclassement en passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		(3 719)
Écarts de conversion	(2 911)	1 530
DETTE ACTUARIELLE AU 31 DÉCEMBRE	83 557	80 984

Évolution des actifs de couverture

(en milliers d'euros)	2020	2019
Actifs de couverture au 1^{er} janvier	33 050	28 120
Entrées de périmètre		
Écart de conversion	(123)	1 319
Rendement attendu des fonds	1 884	4 589
Prestations payées	(1 579)	(924)
Reclassement en passifs liés à un groupe d'actifs destiné à être cédés		(54)
Actifs de couverture au 31 décembre	33 232	33 050
Limitation des actifs	(7 153)	(6 121)
ACTIFS RECONNUS AU 31 DÉCEMBRE	26 079	26 929

Les actifs de couverture sont détaillés ci-après :

Répartition des actifs de couverture	31/12/2020
Actions	23 %
Obligations	35 %
Actifs garantis par des contrats d'assurance	42 %
TOTAL	100 %

Analyse géographique des avantages au personnel

(en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique
Hypothèses actuarielles	de 0 à 1,4 %	de 0 à 2,71 %	de 0 à 8,5 %
Provision pour retraite et couverture assurance maladie	11 187	42 893	3 398
Provision pour médailles du travail	708	1 642	361

NOTE 5. **Notes annexes au compte de résultat****Principes comptables**

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- des achats consommés ;
- des charges externes ;
- des charges de personnel ;
- des impôts et taxes.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat brut d'exploitation après prise en compte :

- des autres produits de l'activité ;
- des amortissements et provisions nets ;
- des autres produits et charges d'exploitation.

Afin de présenter au mieux la performance opérationnelle dans les pôles de métier, le résultat des sociétés mises en équivalence est classé sur une ligne spécifique au sein du résultat opérationnel.

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES**Principes comptables**

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu lorsque le contrôle de l'actif est transféré à l'acheteur, c'est-à-dire au moment de la livraison du bien au client conformément aux dispositions contractuelles, et que le client est en mesure de décider de l'utilisation de cet actif et de bénéficier de la quasi-totalité de ses avantages :

- pour les produits issus de l'activité Distribution et négoce, à la livraison. Pour l'activité bitume, le chiffre d'affaires est majoritairement reconnu en sortie de bac ;
- pour les produits issus de l'activité support & services, à la livraison et selon la durée du contrat de prestations. Concernant la SARA, le chiffre d'affaires relatif à la vente de produits pétroliers est reconnu en sortie de bac lorsque le produit quitte la raffinerie ou les autres dépôts. Le chiffre d'affaires relatif à la vente d'électricité est reconnu chaque fin de mois à partir de relevés de compteurs. En cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir, le cas échéant, ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations.

Les opérations réalisées pour compte de tiers sont exclues du chiffre d'affaires et des achats conformément aux pratiques du secteur.

Le chiffre d'affaires est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Distribution	Support & services	Société mère	Total
Zone géographique				
Europe	550 605		661	551 266
Caraïbes	1 332 652	553 900		1 886 552
Afrique	1 450 400	13 785		1 464 185
TOTAL	3 333 657	567 685	661	3 902 003
Produits et services				
Carburants, combustibles, gaz liquéfiés et bitumes	3 333 657			3 333 657
Raffinage		475 934		475 934
Négoce, approvisionnement, transport et services		91 751		91 751
Autre			661	661
TOTAL	3 333 657	567 685	661	3 902 003

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Distribution	Support & services	Société mère	Total
Zone géographique				
Europe	658 658		323	658 981
Caraïbes	1 851 010	828 491		2 679 501
Afrique	1 873 827	16 178		1 890 005
TOTAL	4 383 495	844 669	323	5 228 487
Produits et services				
Carburants, combustibles, gaz liquéfiés et bitumes	4 383 495			4 383 495
Raffinage		661 192		661 192
Négoce, approvisionnement, transport et services		183 477		183 477
Autre			323	323
TOTAL	4 383 495	844 669	323	5 228 487

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Montant	%	Montant	%
Ventes de marchandises	2 889 661	100 %	3 974 959	100 %
Distribution Europe	243 631	8,4 %	315 382	7,9 %
Distribution Caraïbes	1 303 980	45,1 %	1 817 330	45,7 %
Distribution Afrique	1 272 723	44,0 %	1 683 482	42,4 %
Support & services Caraïbes	69 327	2,4 %	158 765	4,0 %
Société mère				
Production vendue de biens et services	1 012 342	100 %	1 253 528	100 %
Distribution Europe	306 974	30,3 %	343 276	27,4 %
Distribution Caraïbes	28 672	2,8 %	33 680	2,7 %
Distribution Afrique	177 677	17,6 %	190 345	15,2 %
Support & services Caraïbes	484 573	47,9 %	669 726	53,4 %
Support & services Afrique	13 785	1,4 %	16 178	1,3 %
Société mère	661	0,1 %	323	0,0 %
TOTAL	3 902 003		5 228 487	

5.2 ACHATS CONSOMMÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Achat de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	192 395	312 684
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	14 538	19 307
Production stockée	21 455	9 457
Autres achats	28 191	16 649
Achats de marchandises	2 294 316	3 671 919
Variation de stocks de marchandises	151 903	(76 080)
Dotations nettes de reprises de dépréciations sur stocks de matières premières et marchandises	(90)	(4 172)
TOTAL	2 702 708	3 949 764

5.3 FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et traitements	137 947	138 435
Rémunération de la Gérance	1 219	3 517
Charges sociales	61 782	57 327
TOTAL	200 948	199 279

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie	31/12/2020
Cadres	559
Employés et ouvriers	2 385
Agents de maîtrise et techniciens	740
TOTAL	3 684

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	31/12/2019	Entrées*	Sorties	31/12/2020
TOTAL	3 519	541	(376)	3 684

* Dont 101 au titre des entrées de périmètre (Gulf Energy).

Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement	31/12/2020
TOTAL	13

5.4 CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Locations et charges locatives	9 961	10 556
Rémunération intermédiaires et honoraires	24 994	22 949
Autres services extérieurs*	341 938	386 991
TOTAL	376 893	420 496

* Comprend également des charges de loyers (cf. note 4.1.2 « Droits d'utilisation IFRS 16 ; exemptions offertes par la norme et retenues par le Groupe »).

5.5 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETS

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	3 525	3 692
Immobilisations corporelles	136 633	118 766
Actifs circulants	69	(4 533)
Risques et charges d'exploitation	(169)	5 016
TOTAL	140 058	122 942

5.6 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Subventions d'exploitation	568	372
Produits divers de gestion courante	6 836	8 840
Autres produits d'exploitation	7 404	9 212
Charges diverses de gestion courante	8 266	7 272
Autres charges d'exploitation	8 266	7 272
TOTAL	(862)	1 940

5.7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Principes comptables

Le Groupe distingue les produits et charges opérationnels qui sont de nature inhabituelle, non fréquente ou de manière générale non récurrente et qui pourraient nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle.

Ces produits et charges comprennent l'impact sur le résultat :

- des acquisitions et cessions d'entreprises (écart d'acquisition négatif, frais d'acquisition stratégiques, plus ou moins-value de cession, etc.) ;
 - des plus ou moins-values de cessions ou mise au rebut d'actifs corporels et incorporels ;
 - des autres produits et charges de nature inhabituelle et non récurrente ;
- des dotations aux provisions et pertes de valeur d'actifs corporels ou incorporels de montant significatif.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(261)	1 600
Frais d'acquisitions stratégiques	(91)	(7 328)
Autres charges et provisions	(31 567)	(1 606)
Dépréciation des écarts d'acquisition (cf. note 4.2)	(46 000)	
Impact des regroupements d'entreprises et cession d'entreprises		327
TOTAL	(77 919)	(7 007)

Au 31 décembre 2020, les autres charges et provisions correspondent notamment à une dépréciation d'actifs financiers pour 24,6 millions d'euros pour lesquels la société a évalué une augmentation significative du

risque de crédit, sur la base d'une analyse multifactorielle prenant en compte notamment l'environnement politique et économique local.

Au 31 décembre 2019, les frais d'acquisition stratégiques correspondaient essentiellement aux coûts de rachat du groupe KenolKobil.

5.8 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des équivalents de trésorerie	2 597	4 216
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 198
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(19 396)	(22 614)
Charge d'intérêt sur obligations locatives	(9 188)	(7 552)
TOTAL	(25 987)	(24 752)

5.9 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Principes comptables

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Pertes de change	(64 044)	(30 329)
Gains de change	55 949	19 164
Autres charges financières	(6 468)	(2 779)
Autres produits financiers	3 329	4 025
TOTAL	(11 234)	(9 919)

5.10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

5.10.1 CHARGE D'IMPÔT SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES INTÉGRÉES FISCALEMENT

Impôts courants

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

Le taux de base de l'impôt en France est de 31 %.

La loi sur le financement de la Sécurité Sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égale à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve

ainsi majoré de 1,1 %. En conséquence, le résultat de l'intégration fiscale française est taxé au taux de 32,02 %.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 4.6.

La loi de finances 2018 annonce une baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés pour parvenir à 25,83 % en 2022 pour toutes les entreprises.

Cette baisse se fera par étapes successives en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Le Groupe

bénéficiera pleinement de cette mesure à compter de 2022.

Les normes IFRS prévoient que les impôts différés doivent être évalués en utilisant le taux d'impôt en vigueur au moment de leur probable date de retournement. Cette évaluation est mise à jour à chaque arrêté. L'impact sur le résultat 2020 n'est pas significatif.

5.10.2 RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉ AVEC LE TAUX D'IMPÔT EN VIGUEUR EN FRANCE ET LA CHARGE D'IMPÔT RÉELLE

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Résultat	Impôt	Taux
Résultat au taux normal	250 723	(80 282)	+ 32,02 %
Effet géographique		50 408	- 20,1 %
Impôt de distribution (quote-part F&C, RAS)		(8 983)	+ 3,6 %
Crédits d'impôts		953	- 0,4 %
Dépréciation des écarts d'acquisition		(14 729)	+ 5,9 %
Autres différences permanentes		(2 847)	+ 1,1 %
Redressements et risques fiscaux/Remboursements reçus		(3 546)	+ 1,4 %
Effet des changements de taux		912	- 0,4 %
Divers autres		(1 356)	+ 0,5 %
Résultat avant impôts et quote-part de résultat des coentreprises	250 723	(59 470)	+ 23,7 %
Quote-part de résultat des coentreprises	4 268		
Résultat avant impôts	254 991	(59 470)	+ 23,3 %

5.11 RÉSULTAT PAR ACTION

Principes comptables

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social au cours de la période, multipliées par un facteur de pondération en fonction du temps, et corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majorés de l'impact maximal de la conversion de tous les instruments dilutifs.

Dans les deux cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéfices.

Sont présentés ci-dessous les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

Résultat par action (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé part du Groupe – Activités poursuivies	180 046	279 257
Résultat net consolidé part du Groupe – Activités destinées à être cédées	100 287	27 970
Effet résultat des stock-options	662	138
Résultat net consolidé après prise en compte de l'effet résultat des stock-options	280 995	307 365
Nombre d'actions à l'ouverture	100 174 528	96 812 374
PEE	63 393	88 010
Ligne de capital		312 329
Droit préférentiel de souscription		3 212
Dividende en actions	1 405 467	1 255 636
Actions de préférence	215 754	17 447
Actions gratuites	1 345 609	1 079 011
Nombre moyen de stock-options	163 461	5 764
Nombre moyen d'actions (y compris stock-options)	103 368 212	99 573 783
RÉSULTAT NON DILUÉ PAR ACTION (en euros)	2,75	3,12
<i>Dont activités poursuivies</i>	1,77	2,84
<i>Dont activités destinées à être cédées</i>	0,98	0,28
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	2,72	3,09
<i>Dont activités poursuivies</i>	1,75	2,81
<i>Dont activités destinées à être cédées</i>	0,97	0,28

5.12 DIVIDENDES

5.12.1 DIVIDENDES VOTÉS

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires, tel que le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les cinq dernières années, en moyenne 57 % des résultats nets part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGO 10/06/2010	2009	11 042 591	2,85	31 471 384
AGM 09/06/2011	2010	14 534 985	3,05	44 331 704
AGM 07/06/2012	2011	30 431 861	1,67	50 821 208
AGM 07/06/2013	2012	33 326 488	1,84	61 320 738
AGM 05/06/2014	2013	37 516 780	1,95	73 157 721
AGM 05/06/2015	2014	38 889 996	2,05	79 724 492
AGM 09/06/2016	2015	43 324 068	2,42	104 844 245
AGM 08/06/2017	2016	45 605 599	2,68	122 223 005
AGO 07/06/2018	2017	95 050 942	1,50	142 574 358
AGM 11/06/2019	2018	97 185 200	1,59	154 522 276
AGO 11/06/2020*	2019	100 348 772	1,75	175 607 076

* Dont 3 722 actions de préférence ne donnant droit qu'à 50 % du dividende net distribué (soit 0,87 euro en 2019).

Pour rappel, la valeur nominale de chaque action a été divisée par deux en 2011 puis en 2017.

5.12.2 DIVIDENDE STATUTAIRE

En l'absence de performance boursière globale positive de l'action Rubis en 2020 telle que définie par l'article 56 des statuts modifié par l'Assemblée Générale du 9 décembre 2020, le dividende des associés commandités est nul au titre de l'exercice 2020.

NOTE 6. Information sectorielle résumée

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les Gérants). Cette analyse des secteurs est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Outre la holding Rubis, le Groupe est géré en deux pôles principaux :

- Distribution, spécialisée dans le négoce et la distribution de carburants, combustibles (en stations-service ou auprès de professionnels), de lubrifiants, de gaz liquéfiés et de bitumes ;
- Support & Services, qui comprend l'ensemble des activités d'infrastructure, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de distribution et de marketing.

Depuis le 30 avril 2020 (cf. note 3.2.2 de la présente annexe) l'activité Rubis Terminal est intégrée dans les comptes du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence. La coentreprise Rubis Terminal Infra est spécialisée dans le stockage de produits liquides en vrac (produits pétroliers, chimiques et agroalimentaires) pour des clients commerciaux et industriels.

Par ailleurs, le Groupe a déterminé trois zones géographiques :

- l'Europe ;
- l'Afrique ;
- les Caraïbes.

6.1 INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

6.1.1 ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2020 et 2019. Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres de chaque secteur compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Distribution	Support & Services	Réconciliation			Total
			Société mère	Rubis Terminal (JV)	Éliminations	
Chiffre d'affaires	3 333 657	567 685	661			3 902 003
Chiffre d'affaires inter-secteurs	35		7 128		(7 163)	
Chiffre d'affaires	3 333 692	567 685	7 789		(7 163)	3 902 003
Résultat brut d'exploitation	369 645	158 077	(22 135)			505 587
Résultat opérationnel courant	269 121	119 709	(22 967)			365 863
Quote-part de résultat des coentreprises				4 268		4 268
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	192 968	118 084	(23 108)	4 268		292 212
Coût de l'endettement financier	(22 816)	(323)	(3 224)		376	(25 987)
Charge d'impôt	(50 351)	(14 579)	5 460			(59 470)
Résultat des activités destinées à être cédées			83 199	18 184		101 383
RÉSULTAT NET TOTAL	113 016	98 509	62 927	22 452		296 904

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Distribution	Support & Services	Réconciliation			Total
			Société mère	Rubis Terminal (JV)	Éliminations	
Chiffre d'affaires	4 383 495	844 669	323			5 228 487
Chiffre d'affaires inter-secteurs	175		5 668		(5 843)	
Chiffre d'affaires	4 383 670	844 669	5 991		(5 843)	5 228 487
Résultat brut d'exploitation	412 641	131 102	(19 747)			523 996
Résultat opérationnel courant	324 143	108 160	(20 655)			411 648
Quote-part de résultat des coentreprises						
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	316 009	109 406	(20 774)			404 641
Coût de l'endettement financier	(27 838)	(72)	2 706		452	(24 752)
Charge d'impôt	(60 989)	(17 050)	2 536			(75 503)
Résultat des activités destinées à être cédées			(554)	32 349		31 795
RÉSULTAT NET TOTAL	217 842	91 268	(15 197)	32 349		326 262

6.1.2 ÉLÉMENTS DU BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Distribution	Support & services	Réconciliation			Total
			Société mère	Rubis Terminal (JV)	Éliminations	
Actifs immobilisés	2 238 382	387 577	27 159		(15 372)	2 637 746
Titres de participation	363 908		1 010 531		(1 351 322)	23 117
Participations dans les coentreprises				316 602		316 602
Actifs d'impôt différé	7 663	6 742				14 405
Actifs sectoriels	1 148 257	241 154	1 161 470		(614 135)	1 936 746
Groupe d'actifs destinés à être cédés						
Actif total	3 758 210	635 473	2 199 160	316 602	(1 980 829)	4 928 616
Capitaux propres consolidés	1 165 405	378 681	2 120 525	316 602	(1 360 880)	2 620 333
Dettes financières	1 339 341	91 531	1 634			1 432 506
Passifs d'impôt différé	(2 852)	808	53 147			51 103
Passifs sectoriels	1 256 316	164 453	23 854		(619 949)	824 674
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés						
Passif total	3 758 210	635 473	2 199 160	316 602	(1 980 829)	4 928 616
Emprunts et dettes financières (hors obligations locatives)	1 191 121	68 557	1 634			1 261 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie	489 038	10 616	581 930			1 081 584
Dettes financières nettes	702 083	57 941	(580 296)			179 728
Investissements	134 826	83 758	582			219 166

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Distribution	Support & services	Réconciliation			Total
			Société mère	Rubis Terminal (JV)	Éliminations	
Actifs immobilisés	2 253 621	309 583	27 393		(4 482)	2 586 115
Titres de participation	485 599		987 545		(1 328 389)	144 755
Participations dans les coentreprises						
Actifs d'impôt différé	8 853	6 925				15 778
Actifs sectoriels	1 356 591	377 752	1 012 459		(710 220)	2 036 582
Groupe d'actifs destinés à être cédés				964 266	(410)	963 856
Actif total	4 104 664	694 260	2 027 397	964 266	(2 043 501)	5 747 086
Capitaux propres consolidés	1 256 602	360 906	1 875 479	445 776	(1 345 136)	2 593 627
Dettes financières	1 598 517	80 082	1 490			1 680 089
Passifs d'impôt différé	10 239	882	40 880			52 001
Passifs sectoriels	1 239 306	252 390	109 548		(601 337)	999 907
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés				518 490	(97 028)	421 462
Passif total	4 104 664	694 260	2 027 397	964 266	(2 043 501)	5 747 086
Emprunts et dettes financières (hors obligations locatives)	1 453 915	41 871	1 490			1 497 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie	401 587	78 059	380 504			860 150
Dettes financières nettes	1 052 328	(36 188)	(379 014)			637 126
Investissements	109 364	56 533	2 095			167 992

6.2 INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (APRÈS ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS ENTRE SECTEURS)

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Europe	Caraiïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	551 266	1 886 552	1 464 185	3 902 003
Résultat brut d'exploitation	73 872	258 553	173 162	505 587
Résultat opérationnel courant	38 231	187 086	140 546	365 863
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	16 752	140 064	135 396	292 212
Résultat des activités destinées à être cédées	101 383			101 383
Investissements	39 512	115 103	64 551	219 166

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Europe	Caraiïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	658 981	2 679 501	1 890 005	5 228 487
Résultat brut d'exploitation	77 668	280 562	165 766	523 996
Résultat opérationnel courant	41 158	231 470	139 020	411 648
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	34 857	231 856	137 928	404 641
Résultat des activités destinées à être cédées	31 795			31 795
Investissements	29 972	99 179	38 841	167 992

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Europe	Caraiïbes	Afrique	Total
Actifs immobilisés	649 022	1 036 608	952 116	2 637 746
Titres de participation	20 107	2 930	80	23 117
Participations dans les coentreprises	316 602			316 602
Actifs d'impôt différé	653	9 188	4 564	14 405
Actifs sectoriels	779 236	658 980	498 530	1 936 746
Groupe d'actifs destinés à être cédés				
ACTIF TOTAL	1 765 620	1 707 706	1 455 290	4 928 616

31/12/2019 (en milliers d'euros)	Europe	Caraiïbes	Afrique	Total
Actifs immobilisés	811 040	1 019 374	755 700	2 586 114
Titres de participation	2 767	2 930	139 059	144 756
Participations dans les coentreprises				
Actifs d'impôt différé	853	9 778	5 147	15 778
Actifs sectoriels	575 613	778 445	682 524	2 036 582
Groupe d'actifs destinés à être cédés	963 856			963 856
ACTIF TOTAL	2 354 129	1 810 527	1 582 430	5 747 086

NOTE 7. Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2020, les principaux intérêts minoritaires sont calculés sur les entités ou sous-groupes suivants :

SARA

Depuis le 1^{er} juin 2015, le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale l'entité SARA avec un taux de détention de

71 % ; les intérêts minoritaires à hauteur de 29 % correspondent au groupe Sol Petroleum Antilles SAS.

ENTITÉS EASIGAS

Les entités Easigas sont consolidées par le Groupe selon la méthode de l'intégration globale avec un taux de détention Groupe de 55 %.

Au 31 décembre 2019, les intérêts minoritaires incluaient également certaines entités de la branche Rubis Terminal qui étaient détenues à moins de 100 %.

7.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – FILIALE AVEC PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE : SARA

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Actifs immobilisés	221 467	158 744
Dette financière nette (trésorerie - dettes)	(28 605)	10 115
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	121 999	128 944

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires net	649 597	894 374
Résultat net total	28 551	24 285
Part du Groupe	19 721	16 525
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8 830	7 760
Autres éléments du résultat global	742	(1 682)
Part du Groupe	500	(1 194)
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	242	(488)
Résultat global de la période	29 293	22 603
Part du Groupe	20 221	15 331
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	9 072	7 272
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	6 441	6 452
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	53 449	79 245
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(71 049)	(41 862)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 601	(30 032)
Variation de la trésorerie	(11 999)	7 351

7.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – FILIALE AVEC PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE : EASIGAS SA ET SES FILIALES

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Actifs immobilisés	66 296	70 536
Dette financière nette (trésorerie - dettes)	7 860	4 678
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	11 701	14 866

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires net	107 398	126 947
Résultat net total	10 400	12 701
Part du Groupe	5 535	6 780
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 865	5 921
Autres éléments du résultat global		
Part du Groupe		
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		
Résultat global de la période	10 400	12 701
Part du Groupe	5 535	6 780
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 865	5 921
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	4 730	4 611
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	16 843	20 567
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 324)	(8 846)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 990)	(9 206)
Incidence de la variation des taux de change	531	593
Variation de la trésorerie	1 060	3 108

NOTE 8. Participations dans les entreprises communes

Les participations du Groupe dans des entreprises communes sont toutes rattachées à la branche Rubis Énergie. Ces entités ne sont pas matérielles au 31 décembre 2020.

NOTE 9. **Participations dans les coentreprises****Principes comptables**

Ces participations, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, regroupent les coentreprises et les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le goodwill dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition. Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement net du Groupe dans une société mise en équivalence, ces pertes ne sont pas reconnues, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou de mise de fonds vis-à-vis de cette société.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable est testée selon les modalités décrites dans la note 4.2. Les pertes de valeur résultant de ces tests de dépréciation sont comptabilisées en diminution de la valeur comptable des participations correspondantes.

Le Groupe qualifie un partenariat (Rubis Terminal Infra) de coentreprise au sens d'IFRS 11. Au 31 décembre 2020, la participation du Groupe dans Rubis Terminal Infra s'élève à 319,6 millions d'euros. Le 28 octobre 2020, le

Groupe a souscrit à une augmentation de capital de 96,3 millions d'euros réalisée dans le cadre d'un projet d'acquisition de la coentreprise.

Les montants présentés ci-après sont les montants préparés selon les IFRS à 100 % (sauf sociétés consolidées par Rubis Terminal Infra selon la méthode de la mise en équivalence).

INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – COENTREPRISE RUBIS TERMINAL INFRA

État de la situation financière des coentreprises (en milliers d'euros)	31/12/2020
Actifs courants	128 963
Actifs non courants	1 464 514
TOTAL ACTIF	1 593 477
Passifs courants	133 734
Passifs non courants	855 034
Intérêts minoritaires	29 266
TOTAL PASSIF	1 018 034

Les actifs et passifs des coentreprises incluent en particulier les montants suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 655
Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs et provisions)	36 843
Passifs financiers non courants (hors provisions)	787 658

Les éléments du compte de résultat sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2020 8 mois
Chiffre d'affaires net	180 890
Résultat net total, part du Groupe (avant charge IFRS 2)	9 695
Résultat net total, part du Groupe (quote-part intégrée)	4 268
Autres éléments du résultat global (quote-part intégrée)	(2 641)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE (QUOTE-PART INTÉGRÉE)	1 627

Le résultat net de la période présenté ci-dessus comprend notamment les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2020 8 mois
Dotation aux amortissements	(31 299)
Produits et charges d'intérêts	(20 830)
Impôt sur les bénéfices	(8 958)

Au titre de la période, le Groupe n'a reçu aucun dividende des coentreprises.

NOTE 10. Autres informations

10.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Dettes garanties	77 016	110 336
Engagements donnés	358 646	464 005
Avals et cautions	319 194	459 440
Achats à terme de devises	39 452	4 565
Engagements reçus	601 214	224 783
Lignes de crédit confirmées	571 964	200 000
Avals et cautions	29 250	24 783

Les avals et cautions donnés concernent essentiellement :

- des garanties bancaires accordées sur les emprunts souscrits par les filiales du Groupe ;
- des garanties demandées par des fournisseurs de produits pétroliers ;
- des garanties accordées aux autorités douanières ;
- des garanties environnementales.

Les avals et cautions reçus concernent essentiellement des garanties obtenues de clients implantés dans la zone Caraïbes et plus marginalement des clients Vitogaz France.

Au 31 décembre 2020, le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap* et *floor*) à hauteur de 745 millions d'euros (hors couvertures des passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés) sur un total de 1 022 millions d'euros d'endettement à taux variable représentant 73 % de ce montant.

Dans le cadre de ses opérations d'acquisitions et de cessions de filiales, le Groupe est amené à accorder ou à recevoir des garanties de passif qui ne présentent aucune spécificité quant à leur durée ou à leur montant.

Les nantissements d'immobilisations corporelles mentionnés en note 4.10.1 correspondent essentiellement aux biens pris en location-financement et ne sont pas repris ci-dessus.

10.2 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Obligations contractuelles au 31/12/2020 (en milliers d'euros)	Total	Paiements dus par période		
		À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 145 723	268 177	865 809	11 737
Obligations en matière de location-financement	2 367	466	1 863	38
Contrats de location simple	1 753	735	725	293
Autres obligations à long terme	17 567	5 043	12 524	
TOTAL	1 167 410	274 422	880 921	12 068

Les engagements commerciaux pris ou reçus par le Groupe ne sont pas significatifs.

10.3 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération fixe de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève, pour la période, à 2 673 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 379 milliers d'euros pour laquelle les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les Gérants) que celle due au titre des

fonctions de Direction dans les filiales (soit 294 milliers d'euros bruts).

La 13^e résolution votée lors des Assemblées des actionnaires et commandités du 11 juin 2020 a instauré une rémunération variable dont les modalités sont décrites en chapitre 5 du Document d'enregistrement universel 2020. La rémunération variable de la Gérance au titre

de l'exercice 2020 n'a pas fait l'objet de provision, le critère de déclenchement n'étant pas atteint.

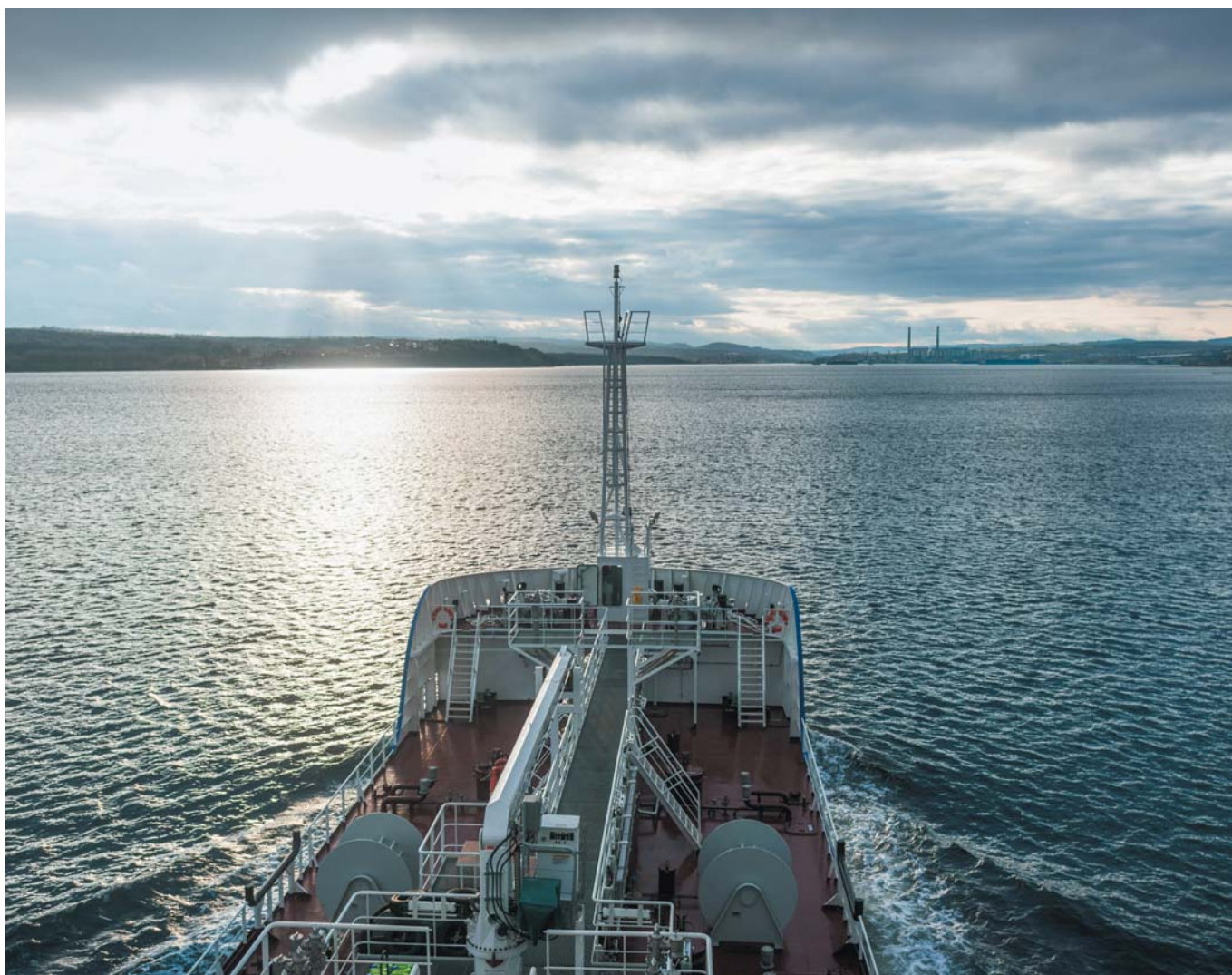
Le montant de la rémunération revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 168 milliers d'euros pour l'exercice 2020.

10.4 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux comptabilisés au titre des exercices 2020 et 2019 se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	PricewaterhouseCoopers Audit				MAZARS				Monnot & Associés			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Certification des comptes												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :												
• Émetteur	350		26 %		300	408	30 %	34 %	150	196	100 %	48 %
• Filiales intégrées globalement	952		69 %		592	668	59 %	55 %		179		44 %
Sous-total	1 302		95 %		892	1 075	89 %	89 %	150	375	100 %	91 %
Services autres que la certification des comptes												
• Émetteur					73	107	7 %	9 %		34		8 %
• Filiales intégrées globalement	68		5 %		32	22	3 %	2 %		3		1 %
Sous-total	68		5 %		105	129	11 %	11 %		36		9 %
TOTAL	1 370		100 %		997	1 204	100 %	100 %	150	411	100 %	100 %

Les services autres que la certification des comptes correspondent principalement à la délivrance d'attestations (covenants financiers, RSE, etc.).



7.2

Comptes sociaux 2020 et annexe

Bilan

ACTIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles et corporelles		2 261	941	1 320	1 128
Participations	4.1	1 032 607		1 032 607	1 010 102
Autres immobilisations financières	4.2	2 140		2 140	1 115
Total de l'actif immobilisé (I)		1 037 008	941	1 036 067	1 012 345
Actif circulant					
Créances clients et autres créances	4.4	582 514		582 514	539 318
Valeurs mobilières de placement	4.3	237 980	1 725	236 255	138 859
Disponibilités		344 832		344 832	239 437
Charges constatées d'avance		254		254	131
Total de l'actif circulant (II)		1 165 580	1 725	1 163 855	917 745
TOTAL ACTIF (I + II)		2 202 588	2 666	2 199 922	1 930 090

PASSIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres			
Capital social		129 538	125 222
Primes d'émission		1 593 902	1 480 132
Réserve légale		12 919	12 511
Réserve indisponible		1 763	1 763
Autres réserves		94 626	94 626
Report à nouveau		10 436	23 672
Bénéfice de l'exercice		336 674	184 739
Provisions réglementées		794	546
Total des capitaux propres (I)	4.5	2 180 652	1 923 211
Provisions pour risques et charges (II)		299	360
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		225	100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		904	1 210
Dettes fiscales et sociales		2 189	2 393
Autres dettes		15 653	2 816
Total des dettes (III)	4.6	18 971	6 519
TOTAL PASSIF (I + II + III)		2 199 922	1 930 090

Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	31/12/2020	31/12/2019
Prestations de services		7 496	5 670
Autres produits et transferts de charges		2	
Produits d'exploitation		7 498	5 670
Autres achats et charges externes		(8 395)	(6 867)
Impôts, taxes et versements assimilés		(363)	(211)
Frais de personnel		(5 050)	(5 262)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(169)	(154)
Dotations et reprises de provisions pour risques et charges		61	(106)
Autres charges		(1 387)	(3 707)
Charges d'exploitation		(15 303)	(16 307)
Résultat d'exploitation		(7 805)	(10 637)
Produits financiers de participation		98 490	183 786
Produits financiers d'autres valeurs mobilières		602	2 442
Autres intérêts		828	914
Résultat net sur cessions de valeurs mobilières de placement		(559)	265
Dotations aux provisions financières		(1 725)	(4)
Reprises de provisions financières		4	183
Intérêts et charges assimilées		(1 045)	(1 048)
Résultat financier		96 595	186 538
Résultat courant avant impôts		88 790	175 901
Résultat exceptionnel	5.1	233 673	(159)
Impôt sur les bénéfices	5.2	14 211	8 997
RÉSULTAT NET TOTAL		336 674	184 739

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Activité opérationnelle		
Résultat de l'exercice	336 674	184 739
Amortissements et provisions	2 078	329
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	(234 010)	
Capacité d'autofinancement (A)	104 742	185 068
Variation du besoin en fonds de roulement (B) :	(30 993)	(130 464)
• créances clients et autres créances	(43 317)	(131 435)
• dettes fournisseurs et autres dettes	12 324	971
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A + B) (I)	73 749	54 604
Activité investissement		
Acquisitions de participations de l'exercice en cours :		
• branche Rubis Terminal	(1 654)	
• Rubis Patrimoine	(1 402)	
• RT Invest	(96 261)	(10)
Cessions de participations de l'exercice en cours :		
• branche Rubis Terminal	310 821	
Autres	(1 385)	455
Trésorerie affectée aux investissements (II)	210 119	445
Flux de trésorerie généré par l'activité (I + II)	283 867	55 049
Financement		
Augmentation (diminution) des dettes financières	126	(125)
Augmentation des capitaux propres*	118 483	134 050
Dividende mis en paiement*	(197 964)	(154 522)
Trésorerie résultant du financement (III)	(79 355)	(20 597)
Variation globale de la trésorerie (I + II + III)	204 512	34 452
Trésorerie disponible au début de la période	378 300	343 848
Variation globale de la trésorerie	204 512	34 452
Trésorerie disponible à la fin de la période	582 812	378 300
Dettes financières	(225)	(100)
Trésorerie nette de dettes financières à la fin de la période	582 587	378 200

* Dont paiement du dividende en actions pour 115 millions d'euros.

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2020

Sommaire

1. Présentation de la Société	263	5. Notes relatives à certains postes du compte de résultat	268
2. Événements significatifs de l'exercice	263	6. Autres informations	269
3. Règles et méthodes comptables	264		
4. Notes relatives à certains postes du bilan	265		

NOTE 1. Présentation de la Société

Rubis est une Société en Commandite par Actions enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé 46 rue Boissière 75116 Paris.

La société Rubis est une société holding, mère du groupe Rubis.

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **distribution**, spécialisée dans la distribution de carburants et combustibles (en stations-service ou auprès de profession-

nels), de lubrifiants, de gaz liquéfiés et de bitumes ;

- l'activité **support & services**, qui comprend l'ensemble des activités d'infrastructures, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de distribution et de marketing.

Rubis SCA détient également une participation dans la coentreprise Rubis Terminal qui est spécialisée dans le stockage de produits

liquides en vrac (carburants et combustibles, produits chimiques et agroalimentaires) pour des clients commerciaux et industriels.

Le Groupe est présent en Europe, en Afrique et aux Caraïbes.

NOTE 2. Événements significatifs de l'exercice

CESSION DE 45 % DE LA PARTICIPATION DANS RUBIS TERMINAL

Le 21 janvier 2020, Rubis SCA et le fonds d'investissement I Squared Capital ont signé un accord de partenariat, concrétisé le 30 avril.

Dans le cadre de cet accord, Rubis SCA a cédé 45 % de sa participation dans Rubis Terminal SA à I Squared Capital et apporté, à la valeur réelle, les 55 % restants à la coentreprise RT Invest SA, créée pour les besoins du partenariat, en contrepartie de titres RT Invest SA.

Dans le cadre de la transaction, Rubis Terminal a par ailleurs versé à Rubis SCA 232 millions d'euros en remboursement du compte courant

(97 millions d'euros) et de primes d'émission (135 millions d'euros).

Au 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé l'ensemble des impacts relatifs à cette opération en résultat exceptionnel, générant un profit de 234 millions d'euros.

À l'issue de cette opération, Rubis SCA détient 55 % de RT Invest SA pour une valeur initiale de 227 millions d'euros. Au cours du second semestre 2020, Rubis SCA a souscrit à une augmentation de capital de 96 millions d'euros, réalisée dans le cadre de projets d'acquisitions, portant le montant de sa participation dans RT Invest SA à 323 millions d'euros au 31 décembre 2020.

PANDÉMIE COVID-19

La pandémie de Covid-19 a impacté, de manière défavorable, et plus particulièrement au cours du premier semestre, les chiffres d'affaires et les résultats des filiales de la Société. La Société a notamment intégré cet événement dans l'évaluation de la valeur d'utilité de ses titres de participation. Cette dernière restant supérieure à la valeur comptable des titres détenus, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

La Société n'a pas fait appel aux dispositifs d'aides mis en place par le gouvernement en France.

NOTE 3. Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2020 sont élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables en vigueur en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Seules sont mentionnées les informations significatives.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle du coût historique.

Les comptes annuels de la société Rubis SCA sont présentés en milliers d'euros.

Cette présentation des comptes appelle, en outre, les précisions suivantes.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des immobilisations concernées. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, etc.) sont comptabilisés directement en charges.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur le plan suivant.

	Durée
Immobilisations incorporelles	1 à 10 ans
Agencements et installations	4 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Mobilier	4 à 10 ans

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

3.2 PARTICIPATIONS

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport.

La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participation.

À la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent, des projections de flux de trésorerie futurs ou de la valeur de marché. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une charge de dépréciation est reconnue en résultat financier.

3.3 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Figurent essentiellement dans ce poste les actions propres Rubis SCA détenues au travers d'un contrat de liquidité.

Les actions sont comptabilisées au coût d'achat. En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est déterminé selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

3.4 CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur actuelle, déterminée au regard du risque de non-recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

3.5 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés est déterminé selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

À la clôture de chaque exercice, une dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure :

- pour les titres cotés, ou titres d'OPCVM, à la valeur de marché ;
- pour les titres de créances négociables, à leur valeur probable de réalisation.

3.6 DISPONIBILITÉS

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

3.7 ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Le seul engagement en matière de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du

personnel, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Ces indemnités de fin de carrière sont en engagements hors bilan (note 6.2.1).

L'évaluation du montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de la société Rubis SCA est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées.

3.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources estimée avec une fiabilité suffisante au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

3.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est principalement constitué par les redevances de gestion facturées aux filiales.

Ces redevances sont comptabilisées lorsque le produit est certain dans son principe et son montant.

3.10 CALCUL DE L'IMPÔT

Rubis SCA est tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales en France. Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire, résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble, est enregistrée par l'entreprise tête de groupe Rubis SCA.

3.11 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels incluent l'impact des événements majeurs non relatifs à l'activité courante de la Société ou qui correspondent à des éléments inhabituels, significatifs et peu fréquents.

3.12 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Au 31 décembre 2020, Rubis SCA (SIREN : 784 393 530) est la société mère pour la préparation des comptes consolidés du groupe Rubis.

NOTE 4. Notes relatives à certains postes du bilan

4.1 PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2019
Titres de participation	1 032 607	1 010 102
Dépréciations des titres		
TOTAL	1 032 607	1 010 102

Au 31 décembre 2019, Rubis SCA détenait 99,8 % de la société Rubis Terminal SA. À l'issue de l'opération entre Rubis et I Squared Capital décrite en note 2 « Événements significatifs de l'exercice », Rubis SCA détient au 31 décembre 2020 55 % de RT Invest SA pour une valeur de 323 millions d'euros.

4.2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

L'Assemblée Générale autorise annuellement le Collège de la Gérance, avec faculté de délégation, à faire racheter par la Société ses propres actions, en vue d'assurer la liquidité ou l'animation du marché du titre Rubis dans le

cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.

Au 31 décembre 2020, la société Rubis SCA possède 58 087 actions Rubis pour un prix

d'achat de 2 034 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée au 31 décembre 2020.

Les mouvements intervenus sur l'exercice sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2020
Actions propres	1 109	17 290	(16 365)	2 034
TOTAL	1 109	17 290	(16 365)	2 034

4.3 PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2020, le portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 237 980 milliers d'euros en valeur brute et 236 255 milliers d'euros en valeur nette.

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2020	Dépréciation	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur de marché au 31/12/2020*	Valeur nette au 31/12/2019
Sicav	20 781	(1)	20 780	21 132	22 265
Autres fonds	216 835	(1 724)	215 111	215 498	114 773
Intérêts à recevoir sur autres fonds	364		364	364	1 821
TOTAL	237 980	(1 725)	236 255	236 994	138 859

* Valeur de marché estimée au 31 décembre 2020.

4.4 CRÉANCES

Les créances clients et autres créances d'un montant de 582 514 milliers d'euros ont toutes une échéance inférieure à un an et se décomposent de la façon suivante :

- 565 195 milliers d'euros de créances intra-groupe ;
- 17 274 milliers d'euros de créances sur le Trésor public français ; ce poste inclut notamment un règlement d'impôt de 4 861 milliers d'euros dont la société Rubis SCA compte obtenir le remboursement par l'administration fiscale, 8 597 milliers d'euros de créances liées à l'intégration fiscale, et 2 737 milliers d'euros relatifs au crédit de TVA à reporter à fin décembre 2020 ;
- 45 milliers d'euros de créances diverses.

4.5 CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres au début de l'exercice	1 922 665	1 758 398
Augmentation de capital	4 316	4 205
Augmentation de la prime d'émission	113 770	129 436
Dotation à la réserve légale imputée sur la prime d'émission	397	409
Distribution de dividende	(197 964)	(154 522)
Résultat de l'exercice	336 674	184 739
Capitaux propres à la fin de l'exercice*	2 179 858	1 922 665

* Hors provisions réglementées.

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 103 630 677 actions (dont 5 188 actions de préférence) entièrement libérées de 1,25 euro chacune et s'élève à 129 538 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2020, la société Rubis SCA possédait 58 087 actions d'autocontrôle.

Les différentes opérations sur capital intervenues au cours de la période sont reprises dans le tableau ci-après :

	Nombre d'actions	Capital social (en milliers d'euros)	Primes (en milliers d'euros)
Au 1^{er} janvier 2020	100 177 432	125 222	1 480 132
Paiement du dividende en actions	3 071 828	3 840	110 954
Plan d'épargne entreprise	102 837	128	3 726
Actions de préférence acquises	2 172	3	(3)
Actions de préférence converties en actions ordinaires	276 408	345	(345)
Frais sur augmentations de capital			(165)
Affectation à la réserve légale			(397)
AU 31 DÉCEMBRE 2020	103 630 677	129 538	1 593 902

Les modalités des plans d'option de souscription d'actions, d'actions gratuites de performance et d'actions gratuites de préférence en cours au 31 décembre 2020 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

OPTIONS DE SOUSCRIPTION	En circulation au 31/12/2019	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2020
Date du Collège de la Gérance					
17 décembre 2019	150 276				150 276
6 novembre 2020		87 502			87 502
TOTAL	150 276	87 502			237 778

OPTIONS DE SOUSCRIPTION	Nombre d'options en circulation	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Options exerçables
Date du Collège de la Gérance				
17 décembre 2019	150 276	mars-33	52,04	
6 novembre 2020	87 502	mars-34	29,71	
TOTAL	237 778			

ACTIONS GRATUITES DE PERFORMANCE	En circulation au 31/12/2019	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2020
Date du Collège de la Gérance					
17 décembre 2019	385 759				385 759
6 novembre 2020		787 697			787 697
TOTAL	385 759	787 697			1 173 456

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années au minimum, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

ACTIONS GRATUITES DE PRÉFÉRENCE	En circulation au 31/12/2019	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2020	Dont actions de préférence acquises mais non encore converties en actions ordinaires
Date du Collège de la Gérance						
2 septembre 2015	2 086		(2 086)			
11 juillet 2016	3 814		(706)		3 108	3 108
13 mars 2017	1 932				1 932	1 706
19 juillet 2017	374				374	374
2 mars 2018	345				345	
5 mars 2018	1 157				1 157	
19 octobre 2018	140				140	
7 janvier 2019	62				62	
17 décembre 2019	662				662	
TOTAL	10 572		(2 792)		7 780	5 188

Les actions de préférence seront converties en actions ordinaires à l'issue d'une période de conservation ou d'acquisition en fonction du degré d'atteinte des conditions de performance.

4.6 DETTES ET CHARGES À PAYER

Les charges à payer s'élèvent à 1 991 milliers d'euros dont 372 milliers d'euros concernent des fournisseurs, 225 milliers d'euros les intérêts courus, 6 milliers d'euros la Gérance et 1 388 milliers d'euros les dettes fiscales et sociales. Ces charges à payer ont le caractère de charges d'exploitation et de charges financières.

Les dettes fournisseurs qui figurent au bilan pour un montant de 533 milliers d'euros ont toutes une échéance inférieure à trois mois. Toutes les autres dettes inscrites au bilan ont des échéances inférieures à un an.

Par ailleurs, lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2020, les associés commandités ont décidé de différer le versement de 50 % de

leur dividende statutaire, au titre de l'exercice 2019, au mois de juin 2022, ou avant cette date dès lors que le cours de l'action Rubis atteindra 50 euros en moyenne au cours de 20 séances de bourse consécutives (cours d'ouverture). Cette dette est inscrite dans les comptes au 31 décembre 2020 pour un montant de 11 millions d'euros.

4.7 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les filiales détenues en totalité par Rubis SCA et sont conclues à des conditions normales de marché.

(en milliers d'euros)	31/12/2020
Créances	565 195
Dettes	(4 677)
Produits de participations	98 490
Produits financiers et charges financières nets	613

NOTE 5. Notes relatives à certains postes du compte de résultat

5.1 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice est principalement constitué du résultat de l'opération entre Rubis SCA et I Squared Capital (cf. note 2 « Événements significatifs de l'exercice »).

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Cessions d'immobilisations	405 774	
Autres produits exceptionnels	111	90
PRODUITS EXCEPTIONNELS	405 885	90
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(171 764)	
Autres charges exceptionnelles	(200)	(1)
Dotations aux amortissements dérogatoires	(248)	(248)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(172 212)	(249)

5.2 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

(en milliers d'euros)	Assiette	Taux	Impôt brut	Crédit	Impôt net
IS sur résultat courant au taux de droit commun	(27 843)	32,02 %	(8 712)	(324)	(9 036)
IS sur résultat exceptionnel au taux de droit commun	31 272	32,02 %	9 785		9 785
IS calculé sur frais relatifs aux augmentations de capital imputés sur la prime d'émission	243	32,02 %	78		78
Remboursements d'impôt			(920)		(920)
Charge/(produit) d'impôt lié à l'intégration fiscale			(14 118)		(14 118)
TOTAL			(13 887)	(324)	(14 211)

La société Rubis SCA bénéficie du régime fiscal des sociétés mères et filiales. Ces dividendes sont soumis à la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1 %.

La société Rubis SCA a opté pour le régime de l'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2001. Le périmètre est le suivant :

DATE D'ENTRÉE DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU PÉRIMÈTRE D'INTÉGRATION FISCALE À LA CLÔTURE

1 ^{er} janvier 2001	Rubis
1 ^{er} janvier 2006	Rubis Énergie Rubis Antilles Guyane SIGL Sicogaz Starogaz
1 ^{er} janvier 2011	Frangaz Vito Corse
1 ^{er} janvier 2012	Société Antillaise des Pétroles Rubis (SAPR) Rubis Guyane Française (RGF) Rubis Caraïbes Françaises (RCF)
1 ^{er} janvier 2013	Coparef Vitogaz France
1 ^{er} janvier 2014	Rubis Restauration et Services (RRS)
1 ^{er} janvier 2016	Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP)
1 ^{er} janvier 2018	Rubis Patrimoine
1 ^{er} janvier 2019	Cimarsa Investissements

La convention de répartition de l'impôt est la suivante (sauf convention particulière) :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale ;
- les économies d'impôts réalisées par le groupe fiscal sont constatées en résultat par la société mère ;
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du groupe fiscal.

NOTE 6. **Autres informations****6.1 EFFECTIF**

L'effectif moyen pour les exercices 2020 et 2019 est de 19 personnes.

6.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN**6.2.1 ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE**

Le montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de la société Rubis SCA est de 269 milliers d'euros, charges sociales comprises. La méthode d'évaluation est décrite en note 3.7.

6.2.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements reçus (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Lignes de crédit confirmées et non utilisées	571 964	200 000
TOTAL	571 964	200 000

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Contrats de location simple*	4 433	5 038
TOTAL	4 433	5 038

* En faveur de la filiale Rubis Patrimoine.

6.3 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La rémunération fixe de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève, pour l'exercice 2020, à 2 379 milliers d'euros.

La 13^e résolution votée lors des Assemblées des actionnaires et commandités du 11 juin 2020 a

instauré une rémunération variable dont les modalités sont décrites en chapitre 5 du Document d'enregistrement universel 2020. La rémunération variable de la Gérance au titre de l'exercice 2020 n'a pas fait l'objet de

provision, le critère de déclenchement n'étant pas atteint.

Le montant de la rémunération versée aux membres du Conseil de Surveillance est de 168 milliers d'euros pour l'exercice 2020.

6.4 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales : 50 % au moins de capital détenu par Rubis SCA.

(en milliers d'euros)	Rubis Énergie SAS	RT Invest SA	Kelsey*	Coparef SA	Rubis Patrimoine SARL	Cimarosa Invest. SAS
Capital	335 000	529 326	1	40	1 402	5
Capitaux propres autres que le capital	388 088	57 905	17	(17)	(471)	(5)
Subventions d'investissement et provisions réglementées	12 143					
Quote-part du capital détenu	100,00 %	55,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Valeur brute comptable des titres détenus	685 503	323 150	4	34	23 911	5
Valeur nette comptable des titres détenus	685 503	323 150	4	34	23 911	5
Prêts et avances consentis par Rubis SCA et non remboursés	558 190				4 035	
Montant des cautions et avals donnés par Rubis SCA						
Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	270 590	891	803		665	
Résultat net du dernier exercice clos	133 530	(206)	(28)	(2)	(168)	(3)
Dividendes encaissés par Rubis SCA au cours de l'exercice 2020	98 490					

* Les comptes de la Société sont tenus en dollars US. Les taux de conversion suivants ont été retenus :
- capitaux propres : taux de clôture (1 € = 1,2271 \$) ;
- chiffre d'affaires et résultat net : taux moyen (1 € = 1,1413 \$).

6.5 INVENTAIRE DES PARTICIPATIONS ET DES VALEURS MOBILIÈRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur nette au 31/12/2020
I – Actions et parts sociales	
Titres de participations français	
Coparef	34
Rubis Énergie	685 503
Rubis Patrimoine	23 911
Cimarosa Investissements	5
RT Invest	323 150
Titres de participations étrangers	
Kelsey	4
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS	1 032 607
II – OPCVM et assimilés	
OPCVM	
Sicav BNP SUS BD	19 950
Sicav BNP Par Money 3M	830
Autres	
Fonds CMC-CIC Equival Cash C	3 587
Fonds Agipi	19 377
Fonds Open Capital	28 692
Fonds HR Patrimoine Capitalisation	43 079
Fonds Open Perspectives Capitalisation	20 811
Fonds Citi Term Liquidity Fund Eur 92A	99 929
TOTAL OPCVM ET ASSIMILÉS	236 255

6.6 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice sont détaillés dans la note 10.4 de l'annexe des comptes consolidés 2020.

6.7 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

7.3

Autres informations relatives aux comptes sociaux

7.3.1 Résultats financiers de Rubis SCA au cours des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	2016	2017	2018	2019	2020
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	113 637	117 336	121 017	125 222	129 538
Nombre d'actions émises	45 454 888	93 868 480	96 813 744	100 177 432	103 630 677
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 134	4 901	5 073	5 670	7 496
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	161 691	129 521	154 187	176 071	324 292
Impôt sur les bénéfices	4 703	11 093	12 102	8 997	14 211
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	166 285	140 448	165 590	184 739	336 674
Montant des bénéfices distribués aux associés	133 009	169 265	154 522	197 964	186 531*
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	3,66	1,50	1,72	1,85	3,27
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	3,66	1,50	1,71	1,84	3,25
Dividende attribué à chaque action	2,68	1,50	1,59	1,75	1,80*
Personnel					
Nombre de salariés	14	16	16	19	22
Montant de la masse salariale	1 916	2 208	2 607	2 261	3 488
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	973	1 117	1 315	1 774	1 933

* Montant proposé à l'AG du 10 juin 2021.

Pour rappel, la valeur nominale de chaque action a été divisée par deux en 2017.

7.3.2 Informations relatives aux délais de paiement

Au 31 décembre 2020, toutes les créances clients sont non échues et les dettes fournisseurs sont essentiellement non échues.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				Total (1 jour et plus)
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 90 jours	91 jours et plus	
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					16
Montant total des factures concernées TTC		39	127	2	168
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice		0,2 %	0,8 %	0,0 %	1,0 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)					
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement			Délai légal		

7.4

Rapports des Commissaires aux comptes

7.4.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Rubis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes et des Risques.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du Règlement (UE) n° 537/2014.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

ÉVALUATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE DES ÉCARTS D'ACQUISITION

(Note 4.2 « Écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, les écarts d'acquisition figurent au bilan pour une valeur nette comptable de 1 220 millions d'euros.

Le Groupe effectue, au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur, un test de dépréciation des écarts d'acquisition. Une perte de valeur de 46 millions d'euros a été constatée au cours du premier semestre de l'exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable, la valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité, déterminée sur la base des valeurs actualisées des flux de trésorerie futurs attendus, et la juste valeur diminuée des coûts de cession (comme décrit dans la note 4.2 « Écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés).

Nous avons considéré que l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition est un point clé de notre audit en raison de la valeur significative des écarts d'acquisition figurant au bilan et du recours important au jugement de la Direction dans la détermination des projections de flux de trésorerie futurs et des principales hypothèses retenues, en particulier dans le contexte de la pandémie Covid-19.

Notre réponse

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre par Rubis des tests de dépréciation en lien avec les normes comptables en vigueur.

Nous avons apprécié le processus d'élaboration des projections de flux de trésorerie mis en œuvre par la Direction pour déterminer la valeur d'utilité, examiné, avec l'aide de nos experts en évaluation, les modèles mathématiques utilisés et vérifié le correct calcul de ces modèles.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des principales estimations, et plus particulièrement :

- la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les plans d'affaires établis par la Direction, tenant compte des effets de la pandémie Covid-19 et des tendances attendues de reprise d'activité. Nous avons également réalisé, le cas échéant, une comparaison des prévisions de la Direction avec les performances passées, les perspectives de marché, en lien avec nos propres analyses ;
- les taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie futurs en comparant les paramètres les composant avec des références externes, avec l'aide de nos experts en évaluation.

Nous avons examiné les analyses de sensibilité effectuées par la Direction et avons effectué nos propres calculs de sensibilité sur les hypothèses clés pour apprécier les impacts éventuels de ces hypothèses sur les conclusions des tests de dépréciation.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note 4.2 « Écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.

COMPTABILISATION DE L'INVESTISSEMENT DANS RUBIS TERMINAL

(Note 3.2.2 « Cession de 45 % de la participation dans Rubis Terminal » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Le 21 janvier 2020, le Groupe et le fonds d'investissement I Squared Capital ont signé un accord, concrétisé le 30 avril, aux termes duquel I Squared Capital a acquis indirectement 45 % de la participation de 99,8 % détenue par Rubis dans Rubis Terminal.

Au terme de cette opération, le Groupe conserve près de 55 % du capital de Rubis Terminal.

Les modalités de gouvernance fixées par le pacte d'actionnaires conclu avec I Squared Capital impliquent un contrôle conjoint. La participation du Groupe dans le partenariat ayant la nature de co-entreprise, Rubis Terminal est intégrée à compter du 30 avril 2020 dans les comptes du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence.

L'opération s'analyse comme la cession intégrale de la participation de Rubis dans Rubis Terminal suivie par la comptabilisation d'un nouvel investissement correspondant à la participation de 55 % conservée par Rubis.

Compte tenu de l'impact significatif de la cession par Rubis de 45 % de sa participation dans Rubis Terminal et du jugement requis pour la détermination du contrôle de Rubis Terminal suite à l'opération, nous avons considéré la cession par Rubis de 45 % de sa participation dans Rubis Terminal comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier le caractère adéquat de la classification de Rubis Terminal en activités destinées à être cédées (IFRS 5) jusqu'à la date de finalisation de la cession au 30 avril 2020 ;
- prendre connaissance des documents juridiques relatifs à l'opération ;
- confirmer l'appréciation de la Direction selon laquelle Rubis et I Squared Capital exercent un contrôle conjoint sur Rubis Terminal ;
- vérifier le résultat global de cession comptabilisé ;
- vérifier la comptabilisation initiale à la juste valeur, au 30 avril 2020, des 55 % conservés par Rubis dans RT Invest (co-entreprise créée pour les besoins du partenariat) et leur valorisation ultérieure au 31 décembre 2020 ;
- procéder à une analyse des impacts fiscaux associés au traitement de la cession, avec l'assistance de nos experts en fiscalité ;
- vérifier que les comptes consolidés donnent une information appropriée sur cette opération et ses conséquences comptables.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la Déclaration consolidée de Performance Extra-Financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

FORMAT DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DESTINÉS À ÊTRE INCLUS DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Conformément au III de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF, la Direction de votre Société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Rubis par votre Assemblée Générale du 30 juin 1992 pour les cabinets Mazars et SCP Monnot & Associés et du 11 juin 2020 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2020, les cabinets Mazars et SCP Monnot & Associés étaient dans la 29^e année de leur mission sans interruption (dont 26 années depuis que les titres de la Société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé) et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la première année.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes et des Risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Collège de la Gérance.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

OBJECTIF ET DÉMARCHE D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

RAPPORT AU COMITÉ DES COMPTES ET DES RISQUES

Nous remettons au Comité des Comptes et des Risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes et des Risques figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes et des Risques la déclaration prévue par l'article 6 du Règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes et des Risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Meudon, Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2021

Les Commissaires aux comptes

Monnot & Associés
Laurent Guibourt

Mazars
Ariane Mignon

PricewaterhouseCoopers Audit
Cédric Le Gal

7.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rubis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes et des Risques.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du Règlement (UE) n° 537/2014.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

ÉVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION

(Note 3.2 « Participations » de l'annexe aux comptes annuels)

Risque identifié

Les titres de participation, figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net de 1 032,6 millions d'euros, représentent 47 % du total des actifs.

Ces titres de participation sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. À la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent, des projections de flux de trésorerie futurs ou de la valeur de marché. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une charge de dépréciation est reconnue en résultat financier.

Nous considérons l'évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit, compte tenu de leur valeur significative à l'actif du bilan de Rubis et du degré de jugement élevé de la Direction, tant au niveau du choix de la méthode d'évaluation que des hypothèses retenues, en particulier dans le contexte de la pandémie Covid-19.

Notre réponse

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons apprécié les méthodes de valorisation retenues afin de déterminer la valeur d'utilité des titres de participation au 31 décembre 2020.

- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nous nous sommes assurés que les capitaux propres retenus dans l'évaluation des titres de participation concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et nous avons vérifié le calcul arithmétique réalisé.
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses utilisées et des estimations retenues par la Direction pour déterminer les valeurs actualisées des flux futurs de trésorerie.

COMPTABILISATION DE L'INVESTISSEMENT DANS RUBIS TERMINAL

(Note 2 « Cession de 45 % de la participation dans Rubis Terminal » de l'annexe aux comptes annuels)

Risque identifié

Le 21 janvier 2020, Rubis et le fonds d'investissement I Squared Capital ont signé un accord de partenariat, concrétisé le 30 avril.

Dans le cadre de cet accord, Rubis a cédé 45 % de sa participation dans Rubis Terminal à I Squared Capital et apporté, à la valeur réelle, les 55 % restants à la coentreprise RT Invest, créée pour les besoins du partenariat, en contrepartie de titres RT Invest.

À l'issue de cette opération, Rubis détient 55 % de RT Invest.

Compte tenu de l'impact significatif de cette transaction sur les comptes annuels de l'exercice, nous avons considéré la comptabilisation de cet investissement comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier le traitement comptable, juridique et fiscal, avec l'assistance de nos experts en fiscalité, des opérations mises en œuvre dans le cadre de la cession par Rubis de 45 % de sa participation dans Rubis Terminal ;
- vérifier l'impact de ces opérations sur le compte de résultat de l'exercice ;
- vérifier la comptabilisation initiale à la valeur d'apport de la participation de 55 % de Rubis dans RT Invest ;
- vérifier que l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée sur cette transaction et ses conséquences comptables.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Collège de la Gérance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre Société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

FORMAT DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS DESTINÉS À ÊTRE INCLUS DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Conformément au III de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF, la Direction de votre Société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Rubis par votre Assemblée Générale du 30 juin 1992 pour les cabinets Mazars et SCP Monnot & Associés et du 11 juin 2020 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2020, les cabinets Mazars et SCP Monnot & Associés étaient dans la 29^e année de leur mission sans interruption (dont 26 années depuis que les titres de la Société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé) et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la première année.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes et des Risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Collège de la Gérance.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

OBJECTIF ET DÉMARCHÉ D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT AU COMITÉ DES COMPTES ET DES RISQUES

Nous remettons au Comité des Comptes et des Risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes et des Risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes et des Risques la déclaration prévue par l'article 6 du Règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes et des Risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Meudon, Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2021

Les Commissaires aux comptes

Monnot & Associés
Laurent Guibourt

Mazars
Ariane Mignon

PricewaterhouseCoopers Audit
Cédric Le Gal

7.4.3 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

À l'Assemblée Générale de la société Rubis,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONVENTIONS AUTORISÉES ET CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article L. 226-10 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Traité signé le 20 avril 2020 relatif à l'apport par votre Société et Cube Storage Europe HoldCo Ltd de leur participation dans Rubis Terminal SA à RT Invest SA

Entités concernées : Rubis SCA ; RT Invest SA ; Cube Storage Europe HoldCo Ltd.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agena SAS, société co-Gérante de votre Société, et Administrateur de RT Invest SA.

Nature, objet et modalités : votre Conseil de Surveillance en date du 12 mars 2020 a autorisé la signature d'un traité relatif à l'apport par votre Société et Cube Storage Europe HoldCo Ltd de leur participation dans Rubis Terminal SA (respectivement de 55 % et 45 %) à RT Invest SA signé le 20 avril 2020.

La valeur totale des actions Rubis Terminal SA apportées à RT Invest SA par votre Société et Cube Storage Europe HoldCo Ltd est de 412 509 225,60 euros (soit environ 735 euros par action apportée).

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020, votre Société a comptabilisé 226 880 090,58 euros au titre de l'apport.

Motifs : l'opération d'apport s'inscrit dans le cadre du partenariat avec Cube Storage Europe HoldCo Ltd (véhicule choisi par I Squared Capital pour ce partenariat) venant amplifier la stratégie de Rubis Terminal qui vise à renforcer ses positions existantes sur ses marchés, diversifier son offre et explorer de nouvelles opportunités de développement hors d'Europe, et de la réorganisation structurelle et capitalistique subséquente du groupe constitué par Rubis Terminal SA et les différentes entités dans lesquelles celle-ci détient directement ou indirectement une participation.

Convention d'assistance (*Transitional services agreement*) en matière de consolidation, de moyens informatiques et de compliance signée le 30 avril 2020 avec la société RT Invest SA

Entités concernées : Rubis SCA ; RT Invest SA.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agena SAS, société co-Gérante de votre Société, et Administrateur de RT Invest SA.

Nature, objet et modalités : votre Conseil de Surveillance, en date du 12 mars 2020, a autorisé la signature d'une convention d'assistance (*Transitional Services Agreement*) en matière de consolidation, de moyens informatiques et de *compliance* conclue en date du 30 avril 2020 avec la société RT Invest SA. Cette convention d'assistance a pour objet de définir la nature des prestations et des services fournis par votre Société à RT Invest SA, ainsi que le montant et les modalités afférentes à la rémunération versée à votre Société.

La convention a été conclue pour une durée de 12 mois. Elle se renouvelle par tacite reconduction pour une durée d'un an sauf dénonciation par l'une des parties contractantes. En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société perçoit de la société RT Invest SA un produit, calculé en fonction des coûts engendrés par les prestations d'assistance, d'un pourcentage du résultat opérationnel courant et d'un taux de marge de 5 %.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020, le montant des produits liés à ces prestations d'assistance s'élève à 40 000 euros.

Motifs : la conclusion de la convention d'assistance entre votre Société et RT Invest SA fait suite à la réorganisation des conventions d'assistance intra-groupe dans le cadre de la mise en place du partenariat avec Cube Storage Europe HoldCo Ltd et de la résiliation subséquente de la convention d'assistance technique entre Rubis SCA, Rubis Énergie et Rubis Terminal conclue en date du 30 septembre 2014 et son avenant n° 1 conclu en date du 1^{er} octobre 2018.

Convention d'assistance signée le 30 avril 2020 avec Rubis Énergie SAS

Entité concernée : Rubis SCA ; Rubis Énergie SAS.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agena SAS, société co-Gérante de votre Société, et Président de Rubis Énergie SAS.

Nature, objet et modalités : votre Conseil de Surveillance, en date du 12 mars 2020, a autorisé la signature d'une convention d'assistance en matière de développement ainsi que dans les domaines financiers, comptable et juridique avec Rubis Énergie SAS, signée le 30 avril 2020.

Cette convention remplace à compter du 30 avril 2020 la convention tripartite signée en 2014 et son avenant conclu en date du 1^{er} octobre 2018 entre votre Société, Rubis Terminal SA et Rubis Énergie SAS.

Cette convention a pour objectif de définir les prestations d'assistance que propose votre Société à Rubis Énergie SAS :

- assistance en matière de développement interne, de croissance externe et de communication ;
- assistance dans le domaine financier et accès de Rubis Énergie SAS aux financements ;
- assistance dans le domaine juridique et administratif.

La convention a été conclue pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature et se renouvellera par tacite reconduction pour de nouvelles durées déterminées d'une année chacune sauf dénonciation par l'une des parties contractantes. En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société recevra de Rubis Énergie SAS une redevance annuelle assise sur 3 % de sa contribution au résultat opérationnel courant du Groupe, limitée aux coûts supportés par votre Société.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, votre Société a comptabilisé un produit de 3 820 000 euros, correspondant à la redevance de Rubis Énergie SAS en application de cette convention.

Motifs : la conclusion de la convention d'assistance entre votre Société et Rubis Énergie SAS fait suite à la réorganisation des conventions d'assistance intra-groupe dans le cadre de la mise en place du partenariat avec Cube Storage Europe HoldCo Ltd et de la résiliation subséquente de la convention d'assistance technique entre Rubis SCA, Rubis Énergie et Rubis Terminal conclue en date du 30 septembre 2014 et son avenant n° 1 conclu en date du 1^{er} octobre 2018.

Contrat de licence de marque signé le 30 avril 2020 avec les sociétés Rubis Terminal SA et Rubis Terminal Infra SAS

Entités concernées : Rubis SCA ; Rubis Terminal SA ; Rubis Terminal Infra SAS.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agena SAS, société co-Gérante de votre Société, Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal SA (jusqu'au 30 avril 2020) et Administrateur de RT Invest SA, société présidente de Rubis Terminal Infra SAS.

Nature, objet et modalités : votre Conseil de Surveillance a autorisé en date du 12 mars 2020 la signature d'un contrat de licence de marque qui vise à formaliser l'usage de la marque « Rubis » par la société Rubis Terminal Infra SAS dans sa dénomination sociale et dans ses documents commerciaux. Le contrat est d'une durée déterminée de cinq ans à compter de sa date de signature.

Cette licence est concédée à titre gratuit.

Le contrat comporte la résiliation de celui conclu entre votre Société et Rubis Terminal SA le 25 septembre 2019.

Motifs : le contrat de licence de marque avec la société Rubis Terminal Infra SAS a été signé à la suite de la réorganisation structurelle et capitalistique de Rubis Terminal SA et des différentes entités dans lesquelles celle-ci détient directement ou indirectement une participation, dans le cadre du partenariat avec Cube Storage Europe HoldCo Ltd, afin de remplacer celui signé le 25 septembre 2019 avec Rubis Terminal SA.

Convention de compte courant du 17 septembre 2020 avec Agena SAS

Entités concernées : Rubis SCA ; Agena SAS.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agena SAS, société co-Gérante de votre Société et associée commanditaire de GR Partenaires, elle-même co-Gérante et associée commanditée de votre Société.

Nature, objet et modalités : votre Conseil de Surveillance, en date du 17 septembre 2020, a autorisé la signature d'une convention de compte courant avec Agena SAS. Cette convention vise à différer le versement de 50 % des dividendes statutaires de votre Société dus au titre de l'exercice 2019 aux associés commandités au mois de juin 2022 ou avant cette date dès lors que le cours de l'action Rubis atteindra 50 euros en moyenne au cours de 20 séances de bourses consécutives (cours d'ouverture).

En conséquence, le dividende des associés commandités versé par votre Société, *via* GR Partenaires, à M. Jacques Riou, en sa qualité d'associé commandité de GR Partenaires, et à Agena SAS et d'autres membres du groupe familial Riou, en qualité d'associés commanditaires de GR Partenaires, sera bloqué dans un compte courant d'associés chez votre Société au nom d'Agena SAS à hauteur de 50 %, soit 3 353 541 euros.

Les fonds seront productifs, jusqu'à complet remboursement, d'un intérêt de 0,2001 % révisable par période de deux ans.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020, votre Société a comptabilisé une charge de 1 862,26 euros au titre de cette convention.

Motifs : la conclusion de la convention de compte courant fait suite à l'information par les associés commandités à l'Assemblée des actionnaires le 11 juin 2020 de leur décision de différer le versement de 50 % de leur dividende statutaire, au titre de l'exercice 2019, compte tenu de la situation économique globale du premier semestre 2020 qui a impacté le cours de bourse de l'action Rubis.

Convention de compte courant du 17 septembre 2020 avec Sorgema SARL

Entité concernée : Rubis SCA ; Sorgema SARL.

Personne concernée : Gilles Gobin, Gérant et associé commandité de votre Société et Gérant de Sorgema SARL, société co-Gérante et associée commanditée de votre Société et associée commanditée de GR Partenaires.

Nature, objet et modalités : votre Conseil de Surveillance, en date du 17 septembre 2020, a autorisé la signature d'une convention de compte courant avec Sorgema SARL. Cette convention vise à différer le versement de 50 % des dividendes statutaires de votre Société dus au titre de l'exercice 2019 aux associés commandités au mois de juin 2022 ou avant cette date dès lors que le cours de l'action Rubis atteindra 50 euros en moyenne au cours de 20 séances de bourses consécutives (cours d'ouverture).

En conséquence, le dividende des associés commandités versé par votre Société à M. Gilles Gobin, à Sorgema SARL et à Thornton et Magerco (deux sociétés du groupe familial Gobin) *via* GR Partenaires sera bloqué dans un compte courant d'associés chez votre Société au nom de Sorgema SARL, qui portera la totalité de l'engagement pour les sociétés du groupe familial Gobin, à hauteur de 50 %, soit 7 824 929 euros.

Les fonds seront productifs, jusqu'à complet remboursement, d'un intérêt de 0,2001 % révisable par période de deux ans.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020, votre Société a comptabilisé une charge de 4 505,26 euros.

Motifs : la conclusion de la convention de compte courant fait suite à l'information par les associés commandités à l'Assemblée des actionnaires le 11 juin 2020 de leur décision de différer le versement de 50 % de leur dividende statutaire, au titre de l'exercice 2019, compte tenu de la situation économique globale du premier semestre 2020 qui a impacté le cours de bourse de l'action Rubis.

CONVENTIONS NON AUTORISÉES PRÉALABLEMENT

En application des articles L. 226-10 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

La complexité de l'opération de cession par Rubis SCA de 45 % du capital de Rubis Terminal à Cube Storage Europe HoldCo Ltd, conduisant à l'impossibilité matérielle d'anticiper les dates de réalisation de certaines étapes liées à ce processus de cession, et la réactivité dont la Société a dû faire preuve pour aboutir à la conclusion de cette opération ont abouti à la nécessité de signer les quatre conventions présentées ci-dessous sans que la Gérance ait été en mesure de demander l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. Toutefois, le projet de cession dans son ensemble (avec notamment le principe d'une résiliation de la convention d'assistance technique du 30 septembre 2014 et son remplacement par deux conventions d'assistance différentes) a fait l'objet d'une présentation au Conseil de Surveillance du 12 mars 2020. Les modalités juridiques finales de cette cession n'ayant été finalisées que peu avant la signature de l'accord du 30 avril 2020, il était matériellement impossible de procéder à une consultation préalable du Conseil de Surveillance. Ces quatre conventions réglementées ont toutefois été autorisées *a posteriori* par le Conseil de Surveillance (à l'unanimité de ses membres) après signature.

Convention de prêt d'actionnaires du 30 mars 2020 entre votre Société et Rubis Terminal SA

Entités concernées : Rubis SCA ; Rubis Terminal SA.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agema SAS, société co-Gérante de votre Société, et Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal SA (jusqu'au 30 avril 2020).

Nature, objet et modalités : le partenariat entre votre Société et I Squared Capital prévoyait que Rubis Terminal opère au profit de ses actionnaires, préalablement à sa réalisation, à la distribution d'une partie de la prime d'émission inscrite dans ses comptes pour un montant de 136 226 250 euros.

Afin de faciliter les opérations de Rubis Terminal SA, les parties ont décidé que la quote-part de la prime d'émission qui devait être versée à votre Société (135 461 445,60 euros) ne soit pas payée en numéraire mais soit temporairement convertie en un prêt d'actionnaire à hauteur de la totalité de cette quote-part.

La convention prévoyait une rémunération à un taux annuel de 1,32 % conformément au taux défini au 3^e du 1. de l'article 39 du Code général des impôts.

Le prêt a été mis à disposition de Rubis Terminal SA à la date de la signature de la convention en conséquence du non-paiement immédiat de la créance de Rubis SCA correspondant à la quote-part de la prime qui lui a été allouée.

Le prêt est conclu à compter du 30 mars 2020 jusqu'à la date à laquelle Rubis SCA cèdera à la société Cube Storage Europe HoldCo Ltd quarante-cinq pour cent (45 %) de sa participation au capital de Rubis Terminal SA ou jusqu'au 30 juin 2020 au plus tard.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, votre Société a comptabilisé 135 461 445,56 euros au titre du prêt et 151 947,68 euros au titre des intérêts versés liés au prêt.

Conformément aux termes de la Convention, le prêt a été remboursé, principal et intérêts courus et la convention a expiré le 30 avril 2020.

La convention a été conclue afin de faciliter les opérations de réorganisation capitalistiques et financières de Rubis Terminal dans le cadre du projet de partenariat avec I Squared Capital et présente en conséquence un intérêt pour la Société.

La convention n'a pas fait l'objet de la procédure d'autorisation préalable par le Conseil de Surveillance de Rubis SCA pour les raisons matérielles évoquées ci-dessus, en préambule.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 11 mars 2021, votre Conseil de Surveillance a décidé d'autoriser *a posteriori* cette convention.

Convention de prêt d'actionnaires du 27 octobre 2020 entre Rubis SCA, RT Invest SA et Cube Storage Europe HoldCo Ltd

Entités concernées : Rubis SCA ; RT Invest SA ; Cube Storage Europe HoldCo Ltd.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agema SAS, société co-Gérante de votre Société, et administrateur de RT Invest SA.

Nature, objet et modalités : la convention de prêt d'actionnaire concerne un prêt de 25 000 000 euros accordé par votre Société et Cube Storage Europe HoldCo Ltd (13 750 000 euros par votre Société et 11 250 000 euros par Cube Storage Europe HoldCo Ltd), en vos qualités d'actionnaires ultimes du « Groupe Rubis Terminal », à RT Invest SA, afin de financer l'acquisition des actions Tepsa et les coûts associés au projet, dans le cadre des opérations de croissance externes menées en partenariat avec Cube Storage Europe HoldCo Ltd.

La convention de prêt est conclue pour une durée de huit ans, soit jusqu'au 15 novembre 2028 et prévoit une rémunération à un taux annuel de 0,50 % à compter de la date effective de réception du montant du prêt et jusqu'au 15 novembre 2022, puis à un taux annuel de 5,625 % du 16 novembre 2022 jusqu'à la date de remboursement complet.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, votre Société a comptabilisé 13 750 000 euros au titre du prêt et 10 547,95 euros au titre des intérêts perçus liés au prêt.

Étant précisé que la convention de prêt est échue depuis le 22 décembre 2020 suite au remboursement intégral du prêt.

La convention a été conclue afin de cofinancer l'acquisition des actions Tepsa dans le cadre des opérations de croissance externe menées en partenariat avec Cube Storage Europe Ltd et présente donc un intérêt pour la Société.

La convention n'a pas fait l'objet de la procédure d'autorisation préalable par le Conseil de Surveillance de Rubis SCA pour les raisons matérielles évoquées ci-dessus, en préambule.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 11 mars 2021, votre Conseil de Surveillance a décidé d'autoriser *a posteriori* cette convention.

Avenant n° 2 à la convention d'assistance technique du 30 septembre 2014, emportant retrait de Rubis Terminal SA

Entités concernées : Rubis SCA ; Rubis Énergie SAS ; Rubis Terminal SA.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agema SAS, société co-Gérante de votre Société, Président de Rubis Énergie SAS et Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal SA.

Nature, objet et modalités : à la suite de la réorganisation structurelle et capitalistique subséquente du groupe constitué par Rubis Terminal SA et les différentes entités dans lesquelles celle-ci détient directement ou indirectement une participation, votre Société, Rubis Énergie SAS et Rubis Terminal SA ont convenu par la signature d'un avenant n° 2, conclu en date du 30 avril 2020 avec effet au 30 avril 2020, du retrait de la société Rubis Terminal SA en tant que partie à la convention d'assistance tripartite conclue le 30 septembre 2014 sans indemnisation au profit de l'une ou l'autre des parties.

Motifs : la réorganisation des conventions d'assistance intra-groupe dans le cadre de la mise en place du partenariat avec Cube Storage Europe HoldCo Ltd a nécessité le remplacement de la convention d'assistance technique du 30 septembre 2014 par des conventions bilatérales entre Rubis SCA et RT Invest SA et entre Rubis SCA et Rubis Énergie SAS. L'avenant n° 2 acte le retrait de Rubis Terminal SA de la convention d'assistance du 30 septembre 2014.

La convention n'a pas fait l'objet de la procédure d'autorisation préalable par le Conseil de Surveillance de votre Société pour les raisons matérielles évoquées ci-dessus, en préambule.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 22 avril 2021, votre Conseil de Surveillance a décidé d'autoriser *a posteriori* cette convention.

Avenant n° 3 à la convention d'assistance technique du 30 septembre 2014

Entités concernées : Rubis SCA ; Rubis Énergie SAS.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agema SAS, société co-Gérante de votre Société, et Président de Rubis Énergie SAS.

Nature, objet et modalités : suite à la signature de l'avenant n° 2 du 30 avril 2020 par lequel Rubis Terminal a notifié son retrait en tant que partie à la convention d'assistance tripartite du 30 septembre 2014, tel que présenté au point précédent, votre Société et Rubis Énergie SAS ont convenu de résilier la convention d'assistance technique du 30 septembre 2014 par l'avenant n° 3 en date du 30 avril 2020, avec date d'effet au 30 avril 2020. Les sociétés ont déclaré et reconnu qu'aucune somme ou autre obligation ne leurs étaient dues dans le cadre de cette résiliation.

Motifs : la réorganisation des conventions d'assistance intra-groupe dans le cadre de la mise en place du partenariat avec Cube Storage Europe HoldCo Ltd a nécessité le remplacement de la convention d'assistance technique du 30 septembre 2014 par des conventions bilatérales entre Rubis SCA et RT Invest SA et entre Rubis SCA et Rubis Énergie SAS. L'avenant n° 3 acte la résiliation de la convention d'assistance du 30 septembre 2014.

La convention n'a pas fait l'objet de la procédure d'autorisation préalable par le Conseil de Surveillance de votre Société pour les raisons matérielles évoquées ci-dessus, en préambule.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 22 avril 2021, votre Conseil de Surveillance a décidé d'autoriser *a posteriori* cette convention.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ**

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Contrat de licence de marque en date du 25 septembre 2019 avec la société Rubis Terminal

Entités concernées : Rubis SCA ; Rubis Terminal SA.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agema SAS, société co-Gérante de votre Société, et Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal SA jusqu'au 30 avril 2020.

Nature, objet et modalités : votre Conseil de Surveillance, en date du 11 septembre 2019, a autorisé la signature d'un contrat de licence de marque qui vise à formaliser l'usage de la marque « Rubis » par la société Rubis Terminal SA dans sa dénomination sociale et dans ses documents commerciaux.

Cette licence est concédée à titre gratuit.

Le contrat a été résilié le 30 avril 2020.

Convention d'assistance technique du 30 septembre 2014 et son avenant n° 1 du 1^{er} octobre 2018 entre Rubis SCA, Rubis Énergie SAS et Rubis Terminal SA

Entités concernées : Rubis SCA ; Rubis Énergie SAS ; Rubis Terminal SA.

Personne concernée : Jacques Riou, Président d'Agema SAS, société co-Gérante de votre Société, Président de Rubis Énergie SAS et Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal SA.

Nature, objet et modalités : afin d'assurer une meilleure lecture de ses conventions d'assistance et de leurs avenants successifs, le Conseil de Surveillance du 29 août 2014 a autorisé la conclusion d'une convention d'assistance technique (administrative, financière, commerciale et juridique) signée le 30 septembre 2014. Celle-ci définit la nature des prestations et des services fournis par votre Société à Rubis Énergie SAS et Rubis Terminal SA, ainsi que le montant et les modalités afférentes à la rémunération versée à votre Société.

La convention a été conclue pour une durée de 12 mois à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, et se renouvelait par tacite reconduction, par période d'un an. En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société perçoit des sociétés Rubis Énergie SAS et Rubis Terminal SA une redevance annuelle. L'avenant n° 1 du 1^{er} octobre 2018 a été conclu afin d'ajouter aux prestations fournies par votre Société à Rubis Énergie SAS et Rubis Terminal SA une assistance spécifique concernant la mise en place des dispositifs Conformité et Anti-corruption.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, votre Société a comptabilisé 2 988 000 euros pour Rubis Énergie SAS, et 293 666,67 euros pour Rubis Terminal SA.

Les conditions initiales de cette convention et son avenant n° 1 ont suivi la procédure de contrôle avec autorisation préalable du Conseil de Surveillance du 29 août 2014. Le nouveau terme, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 n'a pas fait l'objet d'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. La convention et son avenant n° 1 ont été toutefois résiliés le 30 avril 2020 dans le cadre de la réorganisation des conventions d'assistance intra-groupe suite à la mise en place du partenariat avec Cube Storage Europe HoldCo Ltd.

Fait à Meudon, Neuilly-Sur-Seine et Courbevoie, le 26 avril 2021

Les Commissaires aux comptes

Monnot & Associés
Laurent Guibourt

PricewaterhouseCoopers Audit
Cédric Le Gal

Mazars
Ariane Mignon





LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE,
LE CHOIX DE LA RESPONSABILITÉ